

NOTRE CENTRE DE VACANCES "PAUL LÉGER" À SUPER-BESSE  
**Bien plus que des vacances !**



Seul, en groupe (scolaires, sportifs, séminaires, amis...)  
ou en famille, venez découvrir notre centre de vacances  
de Super-Besse, le temps d'un week-end ou plus.  
Au programme : découverte de l'environnement et rencontre  
des volcans, observation de la faune et de la flore, activités  
sportives diverses et variées, etc.  
Les hébergements, la restauration et les activités sont  
adaptés à vos besoins ; diverses formules s'offrent à vous...  
L'équipe du centre "Paul Léger" vous réserve un accueil  
chaleureux et convivial !

INFORMATIONS, TARIFS, RÉSERVATIONS  
**CONTACTEZ-NOUS !**  
**04 73 79 60 49**  
superbesse@fol23.fr

LE MAGAZINE **la Creuse**

N° 33 > janvier - février - mars 2008



**ACTIONS**  
Notre environnement,  
un enjeu



**RENCONTRE**  
Passion safran



**SPORTS**  
Dans la roue des Espoirs

■ DOSSIER

# Le budget 2008

page 7

Déjà 200 000  
visiteurs !

# Fascination !

## Les Loups de Chabrières

**Guéret**  
Direction Tulle - Bourgneuf

### Animations



■ Mini-ferme

■ Evènements

(Contes, Journée Médiévale,  
Marché de Noël Alsacien, etc.)

■ Le Royaume  
des Galliformes

Devenez l'observateur privilégié  
du plus fascinant des prédateurs

et laissez-vous séduire  
par la vie tumultueuse de l'Univers...



**Les loups de Chabrières**  
Parc Animalier des Monts de Guéret

Renseignements :

**Parc Animalier des Monts de Guéret**  
[www.loups-chabrieres.com](http://www.loups-chabrieres.com) - ☎ 05 55 81 23 23

### SOMMAIRE

#### I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5  
UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

#### I DOSSIER I

BUDGET PRIMITIF 2008 p. 7-13

#### I ACTIONS I

NOUVELLE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT p. 14-15  
EMPLOIS : DEUX CHANTIERS D'INSERTION p. 16-17  
CG JEUNES : DES TAS DE PROJETS p. 18-19

#### I RENCONTRE I

SAFRAN : CULTURE D'IDÉES NOUVELLES p. 20-21

#### I SPORTS I

LE PÔLE ESPOIR CYCLISME PÉDALE POUR DEMAIN p. 22-23

#### I RACINES I

DEUX NOUVELLES ÉDITIONS DU PATRIMOINE p. 24  
LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

#### I SORTIR I

AGENDA p. 27-28-29-30

#### I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 31

## Effort de chaque jour

Votre Magazine de la Creuse vous présente aujourd'hui le budget primitif 2008 que notre assemblée a voté au terme de sa session plénière des 17 et 18 décembre dernier. Ce budget est organisé autour des compétences obligatoires pour un Conseil Général : l'action sociale, qui représente à elle seule 50% de nos dépenses de fonctionnement ; les collèges, pour lesquels nos investissements sont importants afin d'offrir à nos jeunes les meilleures conditions d'enseignement ; les routes départementales, qui demeurent les voies de communication les plus quotidiennes entre les lieux de vie de notre territoire ; les transports scolaires, le Service départemental d'Incendie et de Secours, l'aménagement rural, les Archives départementales, la Bibliothèque départementale, etc. Ce budget est aussi l'expression des choix de vos élus, tous guidés par une volonté : contribuer, dans toute la mesure de nos possibilités, au développement de ce territoire et au bien-être de celles et ceux qui y vivent et le font vivre. C'est la raison pour laquelle notre collectivité vient d'adopter les grands principes d'une nouvelle politique en matière d'environnement. Aujourd'hui, il apparaît évident à chacun que la préservation de l'environnement et le défi des nouvelles énergies s'imposent comme des nécessités à un département comme le nôtre. Préserver nos paysages, explorer de nouvelles formes d'agriculture, contribuer où nous sommes à l'effort planétaire pour la préservation de nos ressources et du mieux-vivre entre nous tous, tels sont les grands enjeux mondiaux qui peuvent trouver une traduction dans notre pratique quotidienne, individuelle et collective.



Notre Creuse est une terre d'avenir pour peu que nous mettions à son service notre sens des responsabilités et notre volonté de tisser des partenariats féconds et respectueux de nos spécificités respectives. C'est une nécessité absolue, un effort de chaque jour. Il en va de l'efficacité des politiques que nous mettons en œuvre et de la meilleure utilisation de l'argent public. Aujourd'hui, plus de 1.000 agents (ils n'étaient que 450 avant les récentes lois de décentralisation !) contribuent à l'effort du Conseil Général de travailler en étroite intelligence avec la Région, les Pays, les Communautés de communes, les Communes, les entreprises, les associations, etc. Devenir en si peu de temps le premier employeur du département n'était pas une mince affaire ; ce n'est pas non plus sans effet pour notre territoire et les gens qui y vivent. Le Magazine de la Creuse porte une nouvelle fois témoignage, dans les pages qui suivent, du travail qu'ils accomplissent chaque jour.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH  
Président du Conseil Général

**la Creuse**  
LE MAGAZINE

Numéro de Janvier / Février / Mars 2008

Magazine édité par le Conseil Général  
Hôtel du Département - B.P. 250  
23011 GUÉRET Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23  
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29  
Site Internet : [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr)  
ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Jean-Jacques LOZACH.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Ont collaboré à ce numéro : Claire TIXIER, Service du Conseil Général (Conservation du Patrimoine, Bibliothèque Départementale de la Creuse).

Photos : Claire TIXIER, Muriel VILLEJOUBERT, Simon PAROUTY, Mathieu TIJERAS, Jean-Luc OZIOL, Conservation du Patrimoine.

Maquette : Canôé - 23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT  
Tél. : 05 55 51 22 62

Impression : Fabrègue imprimeur - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.

POUR RECEVOIR  
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par la Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

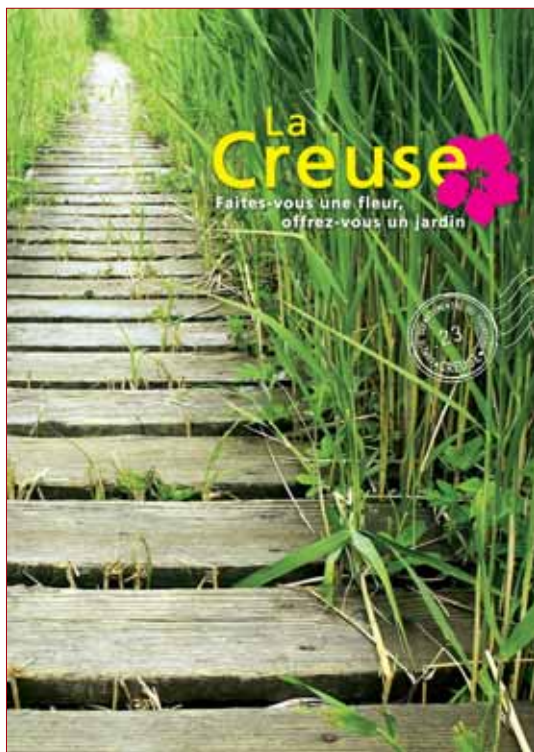
## le Savez-vous ?

DES AIDES POUR  
LES JEUNES AGRICULTEURS



L'agriculture demeure un secteur économique extrêmement important dans notre département. C'est pourquoi le Conseil Général intervient en faveur des candidats à l'installation afin de leur donner une chance supplémentaire de réussite dans leur projet, avec une aide dite "Chèque Installation - Complément local DJA" qui vient renforcer le financement de leurs investissements. Cette aide est accordée aux agriculteurs âgés de moins de 40 ans réalisant une première installation en agriculture et ayant le siège de leur exploitation dans la Creuse. L'aide, d'un montant de 3.000€ qui peut être majoré dans certaines conditions, est accordée sous réserve que le demandeur ait bénéficié de la DJA (Dotation aux Jeunes Agriculteurs). Lorsque la Commission départementale d'orientation agricole a donné un avis favorable à l'octroi de la DJA, le bénéficiaire reçoit un imprimé de demande de Chèque Installation à retourner aux Jeunes Agriculteurs, organisation représentative qui gère ensuite le dossier de demande auprès des services du Conseil Général.

Info : Conseil Général de la Creuse  
Pôle Développement - Service de  
l'Environnement, de l'Agriculture et du  
Développement rural  
14, avenue Pierre Leroux -  
BP17 - 23001 GUÉRET Cedex  
Tél. : 05 44 30 24 24.



TOURISME

## Le CDT de la Creuse encore à l'honneur

Le CDT de la Creuse vient de remporter une distinction nationale pour son nouveau dossier de presse.

Le Comité départemental de Tourisme (CDT) de la Creuse avait décidé, pour 2008, de retravailler son dossier de presse, cet outil de base de la promotion du département en direction des journalistes. Ce nouveau document vient de remporter le 2<sup>ème</sup> prix au concours du meilleur dossier de presse français organisé dans le cadre du Forum DEPTOUR 2008, le grand rendez-vous de la Fédération Nationale des CDT avec la presse spécialisée. Devancé d'un seul point par la Moselle et classé devant plus d'une vingtaine d'autres concurrents, le CDT de la Creuse confirme la première place remportée lors de sa précédente tentative, en 2005. Double raison de saluer ce succès : pour le tourisme creusois d'abord ; et pour l'agence de communication Canoë ensuite, une équipe de graphistes que Le Magazine de la Creuse connaît bien, puisqu'elle réalise le journal que vous tenez en mains.

PROMOTION

## "Une journée en famille" avec les loups de Chabrières



L'UDOTSI (Union départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) de la Creuse organise la 2<sup>ème</sup> édition de son opération "Une journée en famille", le dimanche 6 avril 2008, de 10h00 à 19h00. Après le succès de 2007 au Scénovision de Bénévent (plus de 2.500 visiteurs), c'est le Parc Animalier des Monts de Guéret qui accueillera cette manifestation. Plutôt que d'inviter les Creusois à se disperser sur tout le territoire départemental pour découvrir tel ou tel site touristique, l'UDOTSI a choisi d'inviter l'ensemble des sites à venir partager leurs savoir-faire en un point unique. Une vingtaine de sites proposeront, aux adultes comme aux enfants, pas moins de 50 animations dans les différents stands installés sur l'esplanade du Parc animalier ; l'entrée du Parc sera gratuite pour les enfants.

Infos :  
Parc animalier des Monts de Guéret - 23000 Sainte-Feyre ; Tél. : 05.55.81.23.23.  
UDOTSI : 43, place Bonnyaud - 23000 Guéret ; tél. : 08.71.43.14.99.

CIRQUE

## Valdi : le grand frisson

Le plus grand cirque miniature du monde est à La Souterraine. Émotion garantie.



Le Cirque Valdi, c'est la nouvelle attraction à découvrir dans le département. À La Souterraine, près de l'Espace de l'Écluse, un nouveau bâtiment en bois construit par la Communauté de Communes du Pays Sostranien (avec des aides de l'État, de la Région et du Département), qui a ouvert ses portes juste avant Noël dernier, abrite l'œuvre exceptionnelle d'un seul homme : Marcel Masvignier, concepteur et réalisateur du plus grand cirque miniature animé du monde.

Sur 300 m<sup>2</sup>, 2.000 personnages, 300 costumes, 50 moteurs, 150 circuits électriques, 10.000 ampoules et, surtout, 50.000 heures d'un travail gigantesque et pourtant d'une méticulosité d'horloger, qui reproduit sous un grand chapiteau animé ce qu'était un cirque dans les années 50. Le Cirque Valdi est ouvert tous les week-ends et pendant les petites vacances (toutes zones), de 14h00 à 18h00 ; en juillet et août, de 14h00 à 19h00.

Infos : Office de Tourisme - 2, place de la Gare - 23300 La Souterraine ; Tél. : 05.55.63.10.06.

DROITS DE L'ENFANT

## Un régal de festival



Le Festival des droits de l'enfant, coordonné et piloté par la Fédération des œuvres Laïques de la Creuse, a pour vocation de sensibiliser les jeunes et les adultes au contenu de la Convention internationale des Droits de l'Enfant. Cette année, le thème choisi était "Alimentation et nutrition", en référence à un des articles de la Convention. Les structures éducatives ont travaillé avec les enfants, mais également avec les restaurants scolaires communaux et leur personnel autour de la notion de "Droit à bien manger".

Le centre de loisirs intercommunal de la vallée de la Gartempe (Saint-Victor-en-Marche/La Chapelle-Taillefert) a participé au Festival ; l'équipe d'animation a travaillé étroitement avec la bibliothèque de Saint-Victor autour de l'équilibre alimentaire, organisant diverses visites et concluant par un après-midi récréatif.

Le centre de loisirs de Bonnat proposait lui, avec les légumes cultivés dans le potager du centre, une version exotique de la purée de carottes : Capucines sur lit de carottes. On vous propose évidemment la recette, concoctée par les enfants : 1. Ramasser les carottes du jardin ; 2. Eplucher les carottes ; 3. Laver les carottes et les couper en rondelles ; 4. Mettre les carottes dans une casserole et couvrir d'eau ; 5. Ajouter un oignon, une gousse d'ail ; 6. Mettre un ou deux morceaux de sucre ; 7. Ajouter du sel, du thym et du persil ; 8. Eplucher quelques pommes de terre, les couper en morceaux et les mettre dans une casserole ; 9. Cuire à feu doux, et piquer avec une fourchette pour voir si les légumes sont cuits, puis faire une purée ; 10. Enlever les branches de thym, ajouter de la crème fraîche légère ; 11. Ajouter une goutte d'essence de géranium de l'Île de la Réunion, mettre en pot et poser délicatement des fleurs de capucines.

## le Savez-vous ?

DES AIDES POUR  
EN FAVEUR DES JUMELAGES

Du 9 au 11 mai 2008, Guéret sera la ville d'accueil de la 2<sup>ème</sup> Rencontre internationale des Villes jumelées du Limousin. Cet événement à caractère culturel et festif sera également le cadre de débats très sérieux sur les grands thèmes qui animent aujourd'hui l'idée de construction européenne.

Les actions de jumelage, qui ont fait beaucoup pour avancer dans la nécessaire réconciliation entre anciens protagonistes des grands conflits du XX<sup>ème</sup> siècle, continuent d'avoir une réelle utilité pour une meilleure connaissance mutuelle, à l'heure où l'espace de vie proposé aux jeunes générations dépasse d'assez loin le strict cadre d'un terroir.

C'est pourquoi le Conseil Général intervient dans ce domaine, à travers le versement de subventions aux comités de jumelage, dans la limite de deux manifestations par commune au cours d'une même période de dix ans. Cette aide s'élève à 2.285€ (communes de moins de 3.000 habitants) et 1.980€ (communes de plus de 3.000 habitants) pour la première manifestation ; 760€ et 455€ pour la seconde manifestation.

Depuis l'assemblée plénière des 17 et 18 décembre 2007, le règlement est étendu aux Communautés de communes, qui peuvent également s'inscrire dans des logiques de jumelage : 2.500€ (communautés de moins de 3.000 habitants), 2.000€ (communautés de 3.000 à 10.000 habitants) et 1.500€ (communautés de plus de 10.000 habitants) pour la première manifestation ; 750€, 600€ et 450€ pour la seconde manifestation.

Info : Conseil Général de la Creuse  
Direction des Finances et du Budget  
Hôtel du Département  
BP250 - 23011 GUÉRET Cedex  
Tél. : 05 44 30 24 07.

SAINT-VAURY

Ville Jumelée Avec  
FINESTRAT



Thierry sur le terrain auprès de ses agents, pour des missions dans des domaines très variés.

UN AGENT - UN MÉTIER

## Thierry, chef de centre d'exploitation

**Thierry est un ancien de l'Équipement, passé au Conseil Général à la suite de ce que l'on a appelé "l'acte II de la décentralisation". Un nouveau métier très en prise avec le terrain.**

**T**HIERRY est un ancien de la DDE, où il était entré en 1999, un ancien "homme orange" qui sert aujourd'hui les couleurs du Conseil Général. À 35 ans, il exerce la responsabilité de chef de centre d'exploitation du Petit Bénédicte, au sein de l'Unité Territoriale Technique (UTT) de Guéret. Ce poste d'encadrement est étroitement lié au terrain et recouvre un champ d'action très vaste. La mission n°1 de Thierry, c'est l'organisation du travail des agents placés sous son autorité, dont les tâches sont très diverses. Il y a en premier lieu l'exploitation de la route proprement dite, c'est-à-dire son entretien et les interventions d'urgence (baliser, nettoyer et identifier les dégâts sur le domaine public en cas d'accident en tout genre). Il y a aussi d'autres activités plus communes mais tout aussi essentielles comme le débroussaillage, l'élagage, le curage de fossés, etc. Thierry doit prévoir l'organisation des chantiers et leur teneur, les hiérarchiser et adapter les programmes de travaux aux urgences comme aux contraintes de la viabilité hivernale.

### DES MISSIONS TRÈS VARIÉES

La praticabilité des routes durant l'hiver et ses éventuelles intempéries constituent la mission n°2 de Thierry. Même si elle ne concerne qu'une période de l'année, comprise entre le 15 novembre et le 15 mars, la viabilité hivernale réclame une organisation particulière

incluant un système d'astreintes sur les week-ends ou la semaine, ainsi qu'une grande disponibilité en cas de coup dur. C'est le patrouilleur qui va permettre de déterminer, en fonction des constatations faites sur les routes, s'il y a ou non nécessité à intervenir, contre la neige ou le verglas. Et le patrouilleur n'est autre que Thierry : départ 5h00 au plus tard pour un circuit Ahun - Guéret - Pontarion avec retour sur la capitale par La Brionne. Suivant l'état des routes, c'est Thierry qui décide de l'intervention ou non des équipes de salage.

Enfin, mission n°3 et pas la moindre : la gestion du domaine public. Thierry s'occupe de toutes les permissions de voiries et apporte les prescriptions techniques correspondantes.

Avec des missions aussi différentes, Thierry ne connaît "jamais la routine", d'autant que s'ajoutent les visites d'ouvrages d'art, parfois les suivis de chantiers routiers et l'accompagnement des équipes sur le terrain, même si pour Thierry, sur ce point-là, ce n'est jamais assez. ■

Info +

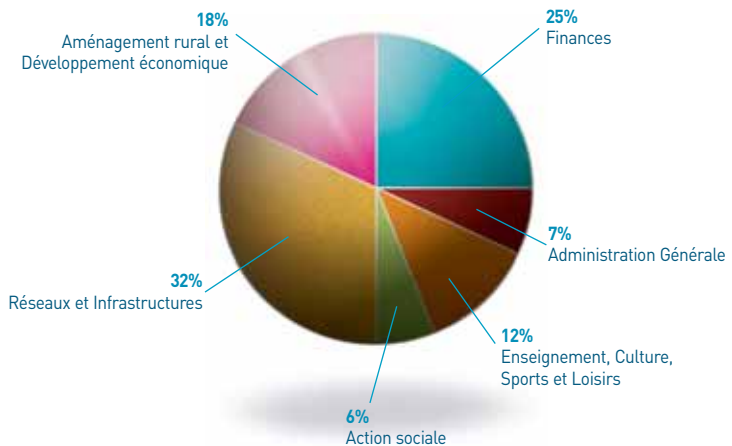
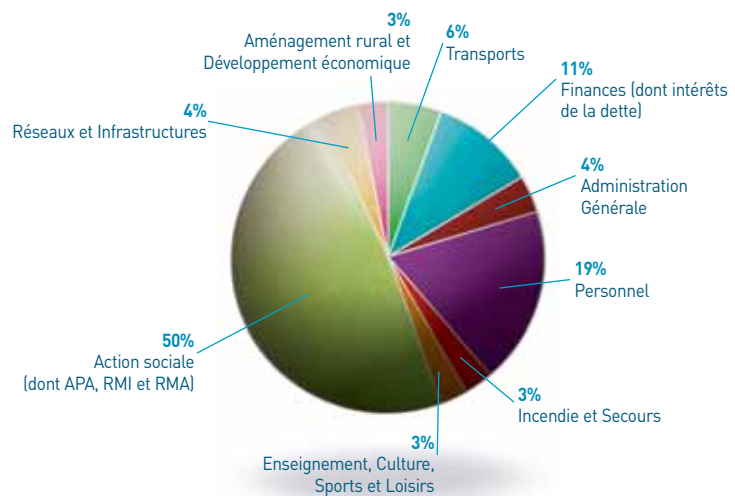
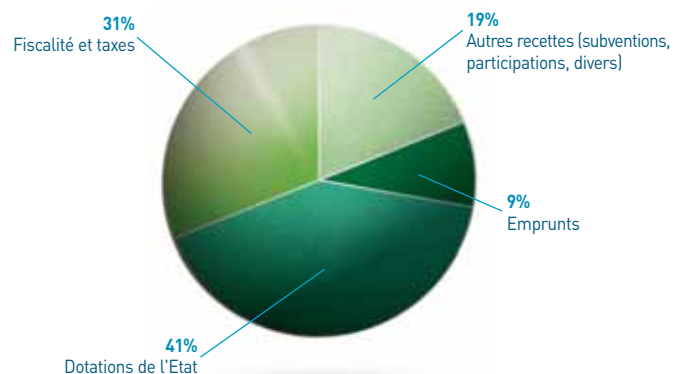
**Le Conseil Général, qui comptait environ 450 agents en 2001, est aujourd'hui le premier employeur du département, avec un effectif de plus de 1.000 personnes. La décentralisation a amené de nouveaux métiers dans le giron départemental, entre autres les techniciens et ouvriers de service des collèges et les agents de l'Équipement.**

DOSSIER

# Une évolution maîtrisée

Le budget primitif 2008, voté par l'Assemblée départementale, s'élève à 189,5 millions d'€. Il est en progression de 4,9% mais maîtrisé, ce qui permet de faire face aux charges supplémentaires liées à la décentralisation (ex-agents de l'Équipement) et à l'entretien de la voirie, par exemple, tout en accroissant l'effort d'investissement nécessaire au développement du territoire.

## BUDGET PRIMITIF 2008

Les dépenses d'investissement  
44 867 000€Les dépenses de fonctionnement  
144 626 500€Les recettes du département  
189 493 500€

La préparation du budget primitif 2008 du Conseil Général n'a pas été plus confortable que pour les années précédentes, avec des pertes de recettes sur certaines dotations de l'État.

## Investir malg ré tout

Le budget primitif 2008 du Conseil Général s'élève à 189,5M€, soit une hausse de 4,9% par rapport à 2007. Le Département poursuit ses efforts en matière d'investissement (+4,1M€) mais doit jouer serré, en raison du resserrement de certaines dotations de l'État.

D'une année sur l'autre, la tendance se confirme malheureusement : les marges de manœuvre d'un département comme la Creuse sont sans cesse réduites. Fin 2006, l'Assemblée départementale, lors du débat d'orientations budgétaires 2007, s'était entendu expliquer par le Cabinet Klopfer, invité à analyser la situation financière du Département, qu'une augmentation de 10 points de la fiscalité serait un minimum, pour faire face aux charges nouvelles qui lui incombent.

Pour parvenir à contenir l'effort fiscal en deçà de ce seuil tout en préservant sa capacité à agir pour le développement du territoire, le Conseil Général a dû faire de réels efforts de resserrement d'un certain nombre de dépenses de fonctionnement. C'est ainsi que le recours à la fiscalité, pour l'exercice 2008, aura été limité à une augmentation de 1% des quatre taxes locales (voir INFO+).

## BUDGET DES ROUTES EN HAUSSE

Cela étant, ce qui a été vrai pour 2007 le sera encore plus pour 2008, avec des pertes de recettes considérables. Après le relèvement du seuil de déclenchement du concours de solidarité de l'APA, qui a fait passer la charge nette de cette prestation de 4M€ en 2003 à 10M€ en 2008, après les dépenses nouvelles induites par de nouveaux transferts de compétences de l'État vers les départements (agents TOS des collèges, agents de l'équipement), deux autres recettes provenant de l'État ont été rognées, avec la suppression de la première part de la DGE (dotation globale d'équipement) et le plafonnement de la TP (taxe professionnelle) : deux fois 800.000€ en moins pour les finances départementales, ce n'est pas rien.

Dans ces conditions, l'évolution du budget - 189,5M€ en 2008, soit +4,9% par rapport à 2007 - ne traduit pas de nouvelles marges de manœuvre. En dépit d'un effort réel pour maîtriser les dépenses de personnel, le budget de fonctionnement augmente de 6,4M€ entre 2007 et 2008, pour s'établir à 144,6M€. L'action sociale absorbe à elle seule 50% de ce budget de fonctionnement.

Pour autant, le Département entend maintenir un fort niveau d'influence sur les aménagements porteurs d'avenir et le budget d'investissement évolue à la hausse également : 44,8M€, contre 42,4M€ en 2007, dont 33,5M€ d'investissements réels, avec un budget routier réévalué de 1M€.

Cela n'a pas été chose facile d'y parvenir, comme l'illustre l'exemple du projet de construction du nouveau bâtiment du Conservatoire départemental Émile Goué (ex-École nationale de Musique). Alors que l'État s'était engagé à hauteur de 765.000€ (30%) répartis sur trois exercices, il s'avère au final que son aide se résumerait à une subvention de 110.000€ (versée en 2007). Un manque à gagner évidemment considérable pour un projet de plus de 2M€.

## INFO + :

L'Assemblée départementale a voté une augmentation de 1% des quatre taxes locales, en-deçà du taux de l'inflation. Les taux appliqués pour la part départementale de ces taxes sont donc désormais les suivants : taxe d'habitation 9,98% (9,83% en 2007) ; taxe sur le foncier bâti 12,27% (12,09% en 2007) ; taxe sur le foncier non bâti 46,29% (45,61% en 2007) ; taxe professionnelle 13,77% (13,57% en 2007). ■

INCENDIE ET SECOURS :  
4,7 M€ POUR LE SDIS

Si l'État exerce son autorité sur le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour tout ce qui concerne le champ opérationnel et les missions de prévention, le financement de ce service indispensable à la sécurité de la population provient des cotisations des collectivités du département : le Conseil Général pour moitié, l'ensemble des communes et des communautés de communes pour l'autre moitié.

Pour 2008, la part départementale s'élève à 4,7M€, en diminution par rapport à 2007. L'an dernier, l'enveloppe initialement prévue était de 4,25M€, mais elle avait dû être réévaluée à 4,9M€ en cours d'année, pour prendre en compte la cotisation de la PFR (prime d'incitation versée aux pompiers volontaires) et d'autres dépenses supplémentaires. Aucune pause n'étant envisagée dans les prévisions de dépenses des années à venir, le principe d'un conventionnement pluriannuel d'objectifs et de moyens entre le SDIS et le Département a été adopté par le Conseil Général.

MAISON DU DÉPARTEMENT :  
ÇA SE PRÉCISE

Le Conseil Général réaffirme sa volonté de rapprocher son action des Creusois avec l'ouverture de Maisons du Département. Elles seront au nombre de six réparties sur l'ensemble du territoire départemental (Aubusson, Auzances, Bourgneuf, Boussac, Guéret, La Souterraine) et regrouperont les services sociaux (UTAS) et techniques (UTT) décentralisés. La première d'entre elles sera un bâtiment entièrement neuf, implanté à Auzances, au cœur d'une zone du département souvent éloignée des principaux centres de décision. Les travaux devraient démarrer dans les prochaines semaines, pour



livrer un bâtiment d'une superficie de 850m<sup>2</sup> représentant un investissement d'un peu plus de 1M€ hors taxes.

## ACTION...

La lecture publique est une compétence essentielle du Conseil Général dans le domaine culturel, compétence assurée à travers l'action que mène la **Bibliothèque Départementale de la Creuse** pour la diffusion du livre. Le budget 2008 est stable (un peu plus d'1M€), permettant de réaliser les acquisitions de documentation générale, prévue au plan de développement de la lecture publique.



La **Conservation Départementale du Patrimoine**, avec un budget d'investissement de 580.000€ et une section de fonctionnement de 429.700€, voit son action renforcée, notamment en termes d'animation et de publications, qui sont les deux grands axes de valorisation de l'image départementale. Deux nouveaux ouvrages et un catalogue d'exposition sont prévus sur différents thèmes : les peintres "vivants", la Creuse au fil de l'eau et l'art "marial". À noter les deux grosses lignes budgétaires que constituent les crédits de paiement des aides aux travaux de rénovation des monuments historiques (400.000€) et de rénovation du patrimoine rural non protégé (100.000€).

Les **Archives Départementales de la Creuse** verront leur modernisation se poursuivre, sur la base d'un budget global de 686.000€, permettant notamment la poursuite de la numérisation des registres paroissiaux et de l'état civil microfilmés. De nouveaux chantiers de numérisation seront d'ailleurs entrepris en 2008, notamment un fonds d'affiches de la Seconde Guerre mondiale.



Le collège de Parsac, qui avait déjà bénéficié d'un important programme en 2002 et 2003, a vu ses effectifs augmenter de telle sorte qu'un agrandissement est aujourd'hui nécessaire.

## BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

## Des collèges au supérieur

Les collèges du département continueront de bénéficier d'importants travaux de rénovation permettant de réunir les meilleures conditions d'enseignement. Autre gros projet : la création d'un véritable pôle universitaire.

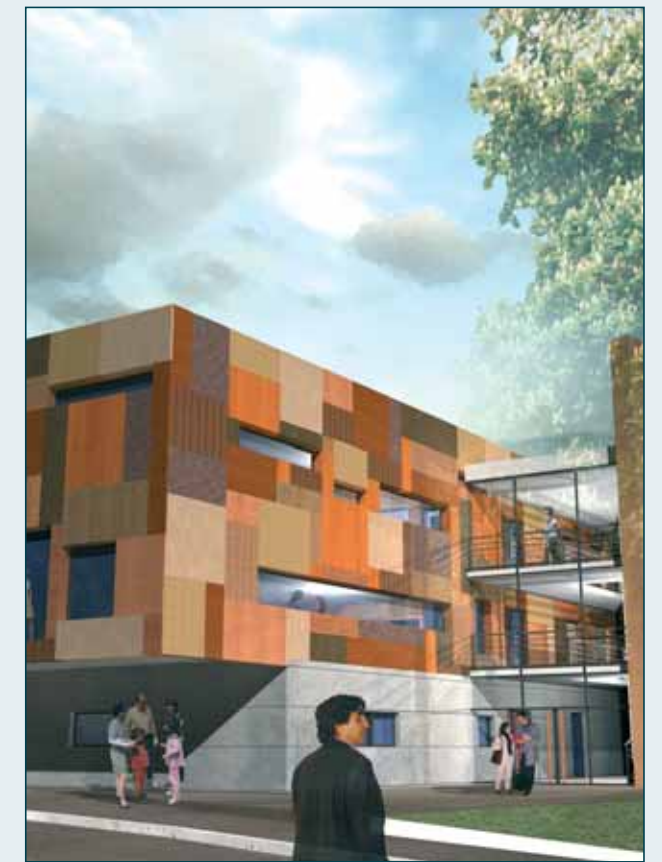
L'ANNÉE 2008 s'inscrit dans la continuité d'une action départementale résolue en faveur de l'éducation des jeunes Creusois, qu'il s'agisse des travaux dans les établissements ou des aides aux familles. Mais si la compétence départementale concerne les collèges, le Conseil Général est également propriétaire d'un site important : la Maison de l'Éducation et de la Formation, à Guéret. Une autorisation de programme de 557.000€ avait été prévue en 2007 en vue de relancer le projet de restructuration de l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtres). Après études, en liaison avec l'Université de Limoges et avec les concours attendus de l'État, de la Région, de la Communauté de communes de Guéret/Saint-Vaury et de la Ville de Guéret, le projet a évolué vers la création d'un véritable pôle universitaire, destiné à accueillir : l'IUFM, bien sûr, mais également un département de l'IUT de Limoges "Carrières sanitaires et sociales" et une licence professionnelle "Domotique" de la Faculté des Sciences. L'opération ressortirait à 1,2M€ en autorisation de programme, avec 250.000€ de crédits de paiement dès l'année 2008. Parallèlement, le Département n'oublie évidemment pas les collégiens. De nombreux établissements connaîtront d'importants travaux représentant 1,7M€ de crédits de paiement (1,66M€ en 2007), c'est-à-dire mobilisables dès cette année. Le Conseil Général a toutefois autorisé pour 7M€ de programmes de travaux (budgets étalés sur plusieurs exercices).

Outre ceux réalisés dans les deux cités mixtes (collèges/lycées d'Aubusson et La Souterraine) et que conduit la Région avec une participation du Département (255.000€ de contribution départementale),

le Conseil Général a prévu, entre autres, les programmes suivants : **Ahun** : 74.000€ pour la rénovation des sanitaires et l'amélioration de la sécurité incendie ; **Bourgageux** : 210.000€ pour terminer le remplacement des menuiseries extérieures, 140.000€ pour la création d'un internat, 240.000€ pour la réfection du chauffage ; **Châtelus-Malvaleix** : 61.000€ pour la rénovation complète des sanitaires et 40.000€ la réfection des portes et fenêtres ; **Chénérailles** : 60.000€ pour lancer le programme de réfection complète de la cuisine (études) ; **Felletin** : 20.000€ pour lancer le programme de réfection complète de la cuisine (lancement études) ; **Martin Nadaud Guéret** : 70.000€ pour la création d'un foyer ; **Parsac** : 89.000€ pour l'agrandissement et l'amélioration du collège (programme de 1,5M€ dont la phase de réalisation s'étalera sur 2009 et 2010).

**Et aussi** : Les interventions du Conseil Général en matière d'éducation sont multiples. On notera les principaux postes budgétaires suivants : plus de 1,5M€ de dotation de fonctionnement répartis entre les différents collèges ; 64.000€ de subvention à l'IUP d'Ahun ; 26.500€ d'aide au fonctionnement de l'IUFM ; 241.000€ de crédits pour les bourses du second degré (150.000€), les bourses cantine (73.000€) et différentes mesures adoptées en 2005 (bourses BAFA, à la mobilité européenne et à la mobilité internationale des étudiants creusois) ; enfin, 71.000€ pour le financement des activités péri ou extra scolaires dans les écoles et collèges du département. ■

## ...CULTURELLE



Le **Conservatoire départemental Émile Goué** a pris le relais de l'École Nationale de Musique. Son nouveau statut de syndicat mixte, réunissant le Département et les communes, a été adopté par le Conseil Général, qui a voté une intervention départementale de 1,9M€, soit le maintien de son engagement antérieur.

La grosse actualité autour de cet établissement va concerner les travaux de construction de la nouvelle école, sur le site du collège Martin Nadaud de Guéret. Évalué à 2,8 millions d'€, ce programme a connu quelque retard, en raison de consultations infructueuses des entreprises ; il devrait toutefois débuter au cours du premier trimestre 2008. Les travaux sont prévus sur une durée de 18 mois.

Le **Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson** disposera d'un budget d'un peu plus de 714.200€, en légère baisse par rapport à 2007, mais une saine prévision permet d'envisager que tous les projets soient réellement exécutés. 2007 a d'ailleurs été une année exceptionnelle pour le Musée départemental de la Tapisserie, avec le succès remporté par la grande exposition estivale consacrée à Dom Robert, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Ainsi, les chiffres traditionnels de fréquentation (18.000) ont été pulvérisés, avec 25.000 visiteurs sur l'ensemble de l'année. Pour 2008, avec l'ambition de maintenir cet engouement, une grande exposition mêlant œuvres importantes d'Aubusson, des Flandres et de Paris sera proposée, sur le thème "Des chevaux en tapisserie".

## ÉTANG DES LANDES : LA MAISON DE LA RÉSERVE



Le projet d'aménagement et de gestion de la Réserve naturelle de l'Étang des Landes, propriété du Conseil Général, verra se poursuivre sa concrétisation en 2008. Après l'achèvement du programme de cheminements et points d'observation, totalement opérationnel aujourd'hui et qui a permis d'équiper le site d'une signalétique "Réserve Naturelle", il est prévu d'entreprendre la réhabilitation de la garderie, future "Maison de la Réserve".

Cette opération permettra d'accueillir une boutique, des bureaux, un espace de documentation. Parallèlement, il est prévu d'aménager dès cette année un parking de 45 places. En 2009, une autre opération permettrait d'aménager la voie de desserte (stabilisation des bas-côtés et mise en place de voies de garage).

Pour la gestion du site, outre l'élaboration du travail d'animation, différents chantiers de génie écologique devraient être poursuivis, dans le cadre du programme Natura 2000. De même, une action de gestion piscicole s'accompagnant de travaux de curage ciblés pourrait être entreprise.

Différentes lignes de crédits ont été votées pour l'exercice 2008 : 61.000€ au titre des études (qualité de l'eau notamment), 100.000€ pour différents travaux sur le site, 52.400€ de travaux au titre de Natura 2000 et 250.000€ de travaux sur les bâtiments.



Les importants travaux actuellement en cours sur la RD941, pour couper les virages de la Gasne du Clos à Montboucher, constituent un des trois chapitres du PRIR 2008, programme routier d'intérêt régional qui voit la collaboration entre le Département et la Région.

## ROUTES DÉPARTEMENTALES

# Toujours plus de travaux

**En dépassant les 12,9M€ d'investissements, le budget 2008 établit un nouveau record de travaux sur le réseau routier départemental. À cela s'ajoute un budget de fonctionnement de 3,9M€, lui aussi en nette progression.**

Les années passent et le même constat s'impose : les crédits consacrés au réseau routier départemental augmentent régulièrement. Avec 12,9M€ consacrés à des aménagements nouveaux, contre 12M€ en 2007 et 11,7M€ en 2006, un nouveau palier est franchi en cette année 2008.

Ce nouvel exercice est, par ailleurs, le premier au cours duquel les crédits de fonctionnement seront gérés en année pleine par le Conseil Général, puisque les services d'entretien de la voirie ne sont passés de l'Équipement au Département qu'au 1<sup>er</sup> avril 2007. On notera que cette section de fonctionnement est également en nette progression : pour l'entretien courant de la voirie proprement dit (petits travaux, interventions sur les ouvrages d'art, interventions paysagères, etc.), le Conseil Général prévoit un peu plus de 3,9M€ (3,6M€ en 2007, 3,5M€ en 2006) ; légère diminution pour le service hivernal, l'enveloppe atteignant un peu plus de 1,12M€ contre 1,14M€ en 2007.

Pour en revenir aux 12,9M€ prévus au budget d'investissement routier 2008, on notera 5M€ de crédits de paiement pour des grosses réparations sur différents axes, en plus des grands chapitres suivants :

### Programme routier d'intérêt régional (PRIR) :

C'est le programme de l'axe Est Limousin, que l'on appelle également axe Nord-Sud en Creuse. Il résulte d'un partenariat entre le Conseil Général et le Conseil Régional, pour lequel 60M€ d'investissements ont été prévus sur 15 ans. Cela concerne également la RD941 (ex-RN141) et les opérations contractualisées spécifiques à l'amélioration de la traverse de Guéret.

Pour 2008, les travaux concerneront, pour 3M€ : sur la RD941, poursuite de la rectification des virages de La Gasne du Clos, commune de Montboucher ; sur la RD982, la poursuite de l'aménagement entre Le Masbet et Croze (section Le Tarderon-Croze) ; enfin, la continuité de l'amélioration de la traverse de Guéret.

### Programme routier d'intérêt départemental (PRID) :

Ce programme concerne les principales routes départementales. À hauteur de 2,2M€, le Conseil Général financera notamment le lancement des travaux d'aménagement de la RD912a1 entre Le Petit Cloux et Bénévent-l'Abbaye (communes de Bénévent et Grand-Bourg), ainsi que l'achèvement des travaux de rectification de virages sur la RD990, entre Le Pont Foulet et Ladapeyre. ■

## TRANSPORTS : UN PEU PLUS DE 8,5 M€



Le budget des Transports évolue sans cesse à la hausse, même si cette hausse a été maîtrisée dans toute la mesure du possible. En 2008, il atteint 8,51M€, dont 6,62M€ pour les seules dépenses liées à la prise en charge des transports scolaires. Rappelons que le Conseil Général finance les dépenses liées au transport des élèves à hauteur de 85%.

Le budget des Transports comporte également la prise en charge des élèves handicapés (350.000€), des déplacements dans le cadre du sport scolaire (250.000€), mais aussi le financement des lignes régulières de transports de voyageurs et le système du transport à la demande (TAD) en place dans un certain nombre de communes.

Outre ces données budgétaires qui relèvent exclusivement du fonctionnement, 44.000€ sont également prévus en investissement pour la fabrication et la pose d'une douzaine d'abribus neufs.

## LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL : UNE PRÉVISION DE 3,5 M€

Le Laboratoire départemental d'analyses d'Ajain fait l'objet d'un budget spécifique que le Conseil Général vient abonder en recettes pour l'équilibrer. Une prévision de près de 3,5M€ a été votée par l'assemblée départementale. Elle intègre des investissements (matériel informatique, matériel de laboratoire, remplacement d'un véhicule, petits travaux d'aménagement) à hauteur de 140.000€.



Le budget de fonctionnement s'élève à un peu plus de 3,3M€, dont plus de 2,2M€ de recettes sur le volume des taxes d'analyses envisagé pour 2008, en augmentation en raison de la mise en place du dépistage de la fièvre catarrhale ovine.

Pour tenir compte des frais de fonctionnement liés à la hausse des prix des produits de laboratoire, le tarif général des analyses augmentera de 2%.

Pour équilibrer ce budget, le Conseil Général a voté une subvention départementale de 1,1M€.



L'eau est un atout de valorisation touristique du département de la Creuse. Mais la ressource en eau, si elle ne constitue pas encore tout à fait "l'or bleu" qu'on a parfois évoqué dans certains documents prospectifs, est un bien qu'il convient de préserver. C'est un des axes fondamentaux de la politique de l'environnement adoptée par les élus du Conseil Général.

## ENVIRONNEMENT

# Des enjeux clairement définis

**Le Conseil Général s'est engagé dans une nouvelle politique de l'environnement. L'assemblée départementale a adopté un document qui fixe clairement les enjeux et les objectifs de cette politique. L'année 2008 permettra d'élaborer un véritable plan d'action pour la période 2008-2013.**

**P**lus personne ne peut faire comme si l'environnement n'était pas une partie intégrante de toute action publique. Les enjeux dépassent les limites territoriales aussi sûrement qu'un nuage de Tchernobyl ne s'arrête pas à une frontière, impliquant non pas une dilution des responsabilités mais, bien au contraire, une prise en compte par chacun d'une problématique globale. Les élus départementaux ont validé cette prise de conscience par l'adoption, lors de la séance plénière de décembre dernier, des grands axes de la nouvelle politique départementale en matière d'environnement et des objectifs opérationnels liés à chacun de ces axes. Cette politique départementale, qui reprend évidemment des interventions déjà existantes mais en introduit de nouvelles, s'articulera autour de quatre grands axes, qui avaient été définis fin 2006 et comportent chacun plusieurs enjeux :

**Axe 1 : Gérer la ressource en eau de manière concertée.** Trois enjeux : connaître la ressource en eau pour la protéger ; favoriser une organisation des territoires adaptée ; pérenniser la ressource en eau. On trouve là autant des objectifs liés à la protection de la nature (sauvegarde de milieux aquatiques), des impératifs d'intérêt public (l'alimentation en eau potable pour tous) et des missions d'assistance technique aux collectivités locales pour l'exercice de leurs compétences (eau potable, assainissement, etc.).

**Axe 2 : Préserver et améliorer le cadre de vie.** Quatre enjeux : intégrer la préservation de l'environnement dans les démarches d'aménagement ; protéger l'environnement par des modes de production et de consommation durables ; contribuer à la lutte contre le changement climatique en favorisant la maîtrise de la demande énergétique et le développement des énergies renouvelables ; optimiser la gestion des déchets ménagers.

**Axe 3 : Préserver, gérer et mettre en valeur les milieux et les paysages.** Trois enjeux : développer la connaissance sur le patrimoine naturel et paysager du territoire ; conserver le patrimoine naturel et les paysages pour les générations présentes et futures ; valoriser les espaces naturels et ruraux. Le Conseil Général, propriétaire de l'étang des Landes, ordonnateur de la politique touristique départementale via le CDT et à la tête de la Conservation départementale du Patrimoine, actionne déjà plusieurs leviers correspondant à ces enjeux.

**Axe 4 : Mobiliser les acteurs et développer l'éco-citoyenneté.** Deux enjeux fondent cet axe de la politique départementale : devenir une collectivité exemplaire par la mise en place d'une démarche d'éco-responsabilité ; faciliter l'accès à une information de qualité sur les questions environnementales, adaptée à différents publics. ■

## ÇA DÉMARRE DÈS 2008



Les axes de la politique départementale en matière d'environnement et leurs enjeux vont faire l'objet, au cours de cette année, d'un travail d'élaboration d'un véritable plan d'actions pour la période 2008-2013. Dès 2008, toutefois, la politique environnementale du Conseil Général verra la mise en place d'actions dans des domaines très divers.

**Parmi ces actions, on notera plus particulièrement :**

**Axe 1 :** La finalisation du schéma départemental d'alimentation en eau potable ; le développement de l'assistance et du suivi technique pour l'entretien des rivières sur plusieurs projets précis de "contrats restauration entretien" ; l'assistance technique pour les périmètres de protection des captages et leur mise en conformité (objectif : 100% des captages protégés en 2010) ; etc.

**Axe 2 :** Soutien des organismes professionnels agricoles dans leur initiatives de promotion des pratiques agricoles durables ; soutien financier à l'extension de la forêt publique et la création de voies forestières ; mise à jour de l'observatoire départemental de gestion des déchets ménagers ; etc.

**Axe 3 :** Faire de la Réserve de l'étang des Landes un site exemplaire en matière de préservation du patrimoine naturel et sensibilisation du public ; poursuivre la gestion et la conservation des espaces naturels et paysages creusois (tourbières avec le CREN) ; poursuivre le soutien du Département à un tourisme axé sur la nature et les paysages creusois ; etc.

**Axe 4 :** Intégrer, sur quelques projets pilotes d'aménagements, le développement durable lors de la rédaction des cahiers des charges ; favoriser l'achat de produits éco-responsables ; etc.



Le Conseil Général avait déjà un certain nombre d'interventions à caractère environnemental. C'est le cas pour la convention qui le lie avec le CREN (conservatoire régional des espaces naturels) pour la réhabilitation de tourbières.

## Et aussi...

## BONNE PÊCHE À L'ÉTANG DES LANDES



La vidange de l'étang des Landes s'est déroulée au cours de l'automne dernier, avec un triple objectif : réguler la population de poissons chats dans le plan d'eau ; étudier l'évolution du cheptel piscicole et tester de nouvelles techniques de récupération du poisson en vue d'améliorer la gestion piscicole de la réserve ; enfin, vider l'étang pour y réaliser une série de travaux (notamment le curage d'un ancien radeau flottant).

D'un point de vue réglementaire, la vidange et la pêche réalisées à cette occasion étaient différentes des précédentes, puisqu'il était tenu compte du nouveau statut de Réserve naturelle nationale du site, obligeant notamment à ce que l'opération de récupération du poisson soit effectuée par un pêcheur professionnel. Ainsi, un arrêté préfectoral du 4 octobre 2007 précisait-il que "les poissons qui n'appartiennent pas aux espèces brochet, sandre, carpe, perche, tanche et anguille" devaient être détruits, au même titre que les poissons chats. Faute d'être une pêche miraculeuse en raison d'une forte proportion de poissons non commercialisables (13 tonnes de poissons chats notamment !), cette opération étalée sur un mois aura permis de tirer de nombreux enseignements, notamment en ce qui concerne la gestion à venir du peuplement piscicole de l'étang. Elle aura aussi permis de recourir à des techniques de pêche et à des dispositifs techniques limitant l'impact sur l'environnement et garantissant un tri de qualité des espèces.





Le chantier d'insertion "Sostra'Palettes" a déjà permis à cinq de ses anciens stagiaires de trouver un emploi stable. En outre, son rendement est aujourd'hui suffisant pour couvrir ses frais de fonctionnement et envisager de devenir une entreprise d'insertion.



## INSERTION

# Ouest Creusois : deux cordes au même arc

**Le Comité de Bassin d'Emploi de l'Ouest Creusois porte deux chantiers d'insertion dans des domaines d'activité bien différents mais dans le même souci de retour à l'emploi, d'insertion sociale comme professionnelle de personnes bénéficiant de minima sociaux.**

COMME ON a pu le voir dans les précédents numéros du Magazine de la Creuse, les chantiers d'insertion qui sont inscrits au Programme Départemental d'Insertion (PDI) recouvrent des champs d'intervention très divers. Sur le territoire de l'Ouest Creusois, le Comité du Bassin d'Emploi (CBE) illustre cette variété, puisque cette structure associative porte deux chantiers d'insertion, très différents et pourtant tournés vers un seul et même objectif : favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle de leurs stagiaires.

Le plus ancien de ces deux chantiers fonctionne depuis plus de deux ans. Il s'agit de "Sostra'Palettes", un chantier de recyclage de palettes créé en 2005. Pour les 12 salariés qui y travaillent, il s'agit de démonter, trier, scier, réparer, fabriquer des plateaux de bois servant à la manutention de marchandises. Les palettes sont récupérées par monts et par vaux dans les entreprises locales, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de La Souterraine. Après leur traitement, elles sont livrées à l'entreprise Destampes située à Étagnac (Charente) et spécialisée dans la fabrication d'emballages en bois.

## ACQUÉRIR DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Le second chantier porté par le CBE de l'Ouest Creusois a vu le jour en 2007. Créé à la suite de l'arrêt du chantier de Bridiers, le chantier mobile "Petit patrimoine et environnement" s'est donné pour mission

de mettre en valeur les patrimoines naturels et bâtis du territoire de l'Ouest Creusois. Concrètement, les 6 salariés ont pour missions l'ouverture et l'entretien des chemins de randonnées pédestre et VTT, mais également la restauration de petits patrimoines bâtis locaux, appartenant aux collectivités (lavoirs, puits, croix...).

En effet, ce sont les 3 communautés de communes du Pays Ouest Creuse qui passent commande au chantier selon les besoins et leur priorité. A l'instar de son aîné, ce nouveau chantier conserve bien sûr comme objectif privilégié l'insertion professionnelle. Acquérir de nouvelles compétences, avoir l'occasion de montrer son sérieux et son implication sont nécessaires pour s'insérer durablement.

Ainsi, travailler au sein de "Sostra'Palettes" permet aux salariés de passer leur CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité), afin de maîtriser la conduite d'engins mobiles automoteurs de chantiers et d'équipements de levage. Un tel diplôme permet de postuler sur de nombreux postes en entreprise.

Le dernier né des deux chantiers d'insertion de l'Ouest Creusois est encore trop jeune pour que l'on puisse observer ce que l'on appelle des "sorties positives" du dispositif de l'insertion, c'est-à-dire des retours à un emploi. En revanche, le chantier de palettes affiche déjà de tels résultats, puisque de ses anciens "pensionnaires" ont pu trouver un emploi stable depuis sa création en 2005.

"Sostra'Palettes" fonctionne d'ailleurs tellement bien que ses responsables envisagent aujourd'hui de le transformer en entreprise d'insertion, sa productivité étant suffisante pour couvrir ses frais de fonctionnement. ■

## LE CBE DE L'OUEST CREUSOIS, EN BREF

Le Comité du Bassin d'Emploi (CBE) de l'Ouest creusois a été créé en septembre 1999. Il est né de la volonté des acteurs locaux d'acquiescer une vision des potentiels de développement de l'emploi afin de l'améliorer et de le dynamiser. Le CBE est une association de type loi 1901. Son territoire recoupe les limites du Pays Ouest Creusois, composé des Communautés de Communes de Bénévent/Grand-Bourg, du Pays Dunois et du Pays Sostranien.

**Le CBE est un espace de concertation et de dialogue social. Ses actions se déclinent à travers deux pôles :**

**Emplois et entreprises :** création, reprise et développement de l'entreprise, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, recrutements, etc.

A ce titre, le CBE assurera l'animation et la gestion de la pépinière d'entreprises qui sera prochainement opérationnelle sur la zone industrielle communautaire du Cheix, à La Souterraine.

**Développement de l'activité territoriale :** mobilité, insertion, lutte contre les discriminations, etc.

Il est question ici, entre autres, de la gestion des 2 chantiers d'insertion et du service de location de cyclomoteurs pour l'aide à la mobilité des personnes en difficulté.

### Renseignements :

Comité du Bassin d'Emploi Ouest creusois

20, avenue Mermoz

23300 La Souterraine

Tél. : 05.55.63.24.64 ou 05.55.63.06.10 ou 09.63.24.81.87.



Dernier né des chantiers d'insertion de l'Ouest Creusois, le chantier mobile "Petit patrimoine et environnement", qui peut effectuer des interventions pour l'entretien de chemins de randonnée ou la restauration du petit patrimoine bâti.

## Et aussi...

### LA CREUSE RETENUE POUR LE RSA

Le département de la Creuse a été retenu pour participer à l'expérimentation du dispositif du Revenu de Solidarité Active (RSA). Le Conseil Général avait fait acte de candidature auprès du Haut Commissariat aux Solidarités Actives en octobre dernier, candidature confirmée par un vote unanime de l'assemblée départementale lors de la séance plénière du 5 novembre 2007.

Le RSA s'adresse aux bénéficiaires du RMI et de l'API (allocation parent isolé) et a pour objectif de rendre financièrement incitative la reprise d'un emploi, en mettant en place un différentiel de revenu pour chaque heure travaillée. Il s'agit de rechercher une réponse à l'une des principales difficultés pour le retour à l'emploi des titulaires du RMI : il signifie souvent la perte d'un certain nombre d'avantages et l'apparition de frais nouveaux. La mise en œuvre du RSA constituera une aide au retour à l'emploi et un complément de revenu pour des personnes en situation de grande précarité.

### RÉVISION DU SCHÉMA ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE

Le Schéma départemental Enfance-Jeunesse-Famille mis en œuvre en 2002 est parvenu à son terme et le bilan en a été fait, en partenariat avec l'ensemble des acteurs des politiques de la famille (services de l'État, communes, caisse d'allocations familiales, associations, etc.), au cours du mois de décembre dernier. Durant ces cinq années, de nombreuses actions nouvelles ont été conduites dans le cadre d'une politique partenariale visant à mutualiser les moyens, afin d'assurer un service public de qualité. C'est ainsi que le Département a pu développer des actions dans des domaines très divers, avec toujours le souci de la proximité : soutien à la parentalité, à la scolarité, accompagnement des jeunes à une insertion professionnelle, ouverture d'un service de médiation familiale, exercice de la citoyenneté grandeur nature avec le Conseil Général des Jeunes, etc.

Les services du Département travaillent aujourd'hui à l'écriture d'un nouveau document cadre pour la période 2008-2011.





Dans l'hémicycle du Sénat, les jeunes élus creusois ont beaucoup appris sur nos institutions.

## CONSEIL GÉNÉRAL JEUNES

# Voyage citoyen chez les "sages"

**Les jeunes conseillers généraux se sont rendus au Sénat, pour le voyage annuel dans l'une des deux chambres du Parlement français. Une visite instructive assortie d'un après-midi récréatif, avec la rencontre de la "grande dame de Paris" : la Tour Eiffel.**

Puisque le Conseil Général des Jeunes est un outil d'éducation à la citoyenneté, quelle meilleure formation que la découverte des principales institutions de la République ? C'est ainsi que, chaque année, les élus jeunes de la Creuse sont conviés à découvrir soit le Sénat, soit l'Assemblée Nationale, les deux chambres qui constituent le Parlement français. Pour l'année 2007/2008, c'est le Sénat qui était au programme, pour une journée à la fois instructive et ludique qui s'est déroulée le 19 décembre dernier.

Les 39 conseillers généraux jeunes, accompagnés de référents des collèges et d'agents du Conseil Général, ont été accueillis par les deux sénateurs creusois, MM. Lejeune et Moreigne, à l'issue d'un voyage en car commencé au petit matin par un froid glacial. Après une balade dans les jardins du Luxembourg improvisée, la visite du Palais de Luxembourg, qui abrite le Sénat, sous la

conduite d'un guide de la Haute Assemblée et en compagnie des deux parlementaires creusois. La cour d'honneur, la salle du livre d'or, la galerie des bustes et la salle de conférences ont été autant d'étapes fortes de la visite, qui a vu son apogée dans l'hémicycle, le cœur de l'édifice où se déroulent les débats, les votes. Installés dans les fauteuils des sénateurs, c'est un véritable exposé d'instruction civique qui leur a permis de mieux comprendre le rôle et le fonctionnement de cette "assemblée des sages", avant le verre de l'amitié et une séance photo dans le majestueux escalier d'honneur.

### AMBIANCE CERCLE POLAIRE

Après une pause-déjeuner permettant à chacun de reprendre des forces, le groupe est parti à la découverte de la Tour Eiffel. De l'imprenable panorama offert par le 2<sup>ème</sup>

étage à la promenade en raquettes dans la neige artificielle du 1<sup>er</sup> étage (à l'occasion d'une exposition photographique sur les Inuits), les jeunes élus creusois s'en sont mis plein les yeux. "Frigorifiés mais enchantés", ils ont terminé leur périple parisien par un circuit en car dans la Capitale, qui a permis à tous - certains n'avaient jamais visité Paris - de découvrir quelques uns de ses principaux monuments, sans oublier enfin la remontée les Champs Elysées alors habillés des illuminations de Noël.

Les élus jeunes ont, en tout cas, apprécié à sa juste valeur ce voyage organisé pour eux. Il leur a permis de faire plus ample connaissance dans la bonne humeur tout en leur apportant de nombreux enseignements sur le fonctionnement de nos institutions. De quoi favoriser une implication efficace dans leur mandat de conseiller général jeune. ■

## DES ACTIONS POUR 2008

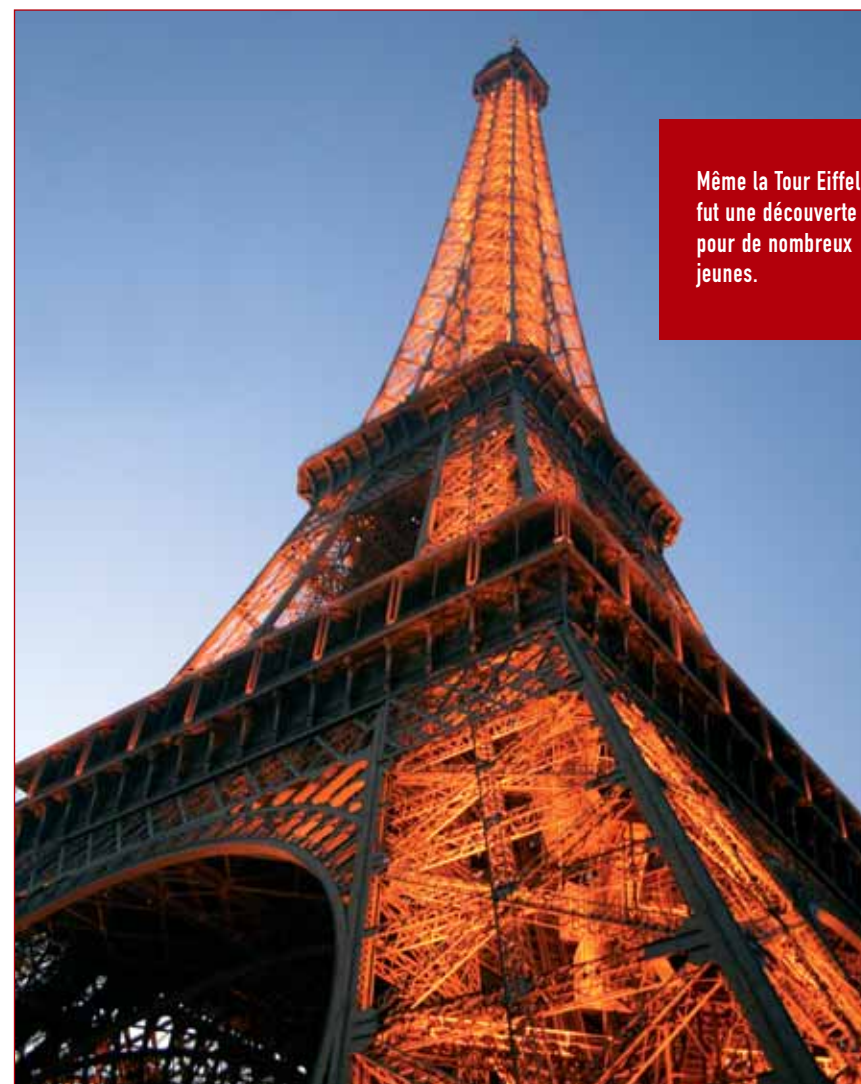
Les élus du Conseil Général des Jeunes travaillent dans le cadre de trois commissions thématiques, chacune élaborant son plan d'actions pour l'année, qu'il s'agisse de reconduire certaines actions ou d'en mettre en place de nouvelles. À l'issue des premières réunions de travail, les actions prévues pour 2008 sont les suivantes :

**Commission Solidarités :** Une nouvelle édition du Festival des Solidarités sera organisée, afin de collecter des dons pour maintenir au mieux la scolarisation des enfants malades. En outre, des rencontres avec les personnes âgées à travers leurs activités au sein des maisons de retraite sont également prévues.

**Commission Éducation, Culture et Sport :** 2008, année olympique, sera aussi l'année des Olympiades sportives inter-collèges, qui précéderont et accompagneront le Festival des Solidarités. D'autre part, un clip contre les discriminations sera réalisé par les conseillers juniors de cette commission.

**Commission Environnement :** Un "chantier nature" dans la réserve de l'Étang des Landes sera organisé le 4 avril 2008 pour tous les élèves de 6<sup>ème</sup>, dans le cadre de la Semaine du Développement durable. Compréhension et protection de l'écosystème, plantation de saules seront notamment au programme.

A noter que l'opération "Imaginez un Noël sans cadeau" a déjà eu lieu et a permis, grâce à une bonne participation du collège de Bourgaenouf, de collecter des jouets pour la Clinique du Jouet, qui a pu les redistribuer pour Noël dernier.



Même la Tour Eiffel fut une découverte pour de nombreux jeunes.

## Et aussi...

### GROS CHANTIER À BÉNEVENT

C'était un chantier très attendu, il va démarrer dans les prochaines semaines : la rectification de virages entre le village du "Petit Cloux" et le bourg de Bénévent-l'Abbaye, sur la RD 912A1, entre Bénévent et Grand-Bourg.

Ce chantier va concerner un tronçon de 2,2 km et la reprise de deux ouvrages d'art. Il va surtout nécessiter de très importants travaux de terrassement : 130.000 m<sup>3</sup> de déblais (dont 75.000 m<sup>3</sup> rocheux) et 81.000 m<sup>3</sup> de remblais. Pour la chaussée, pas moins de 19.000 tonnes de graves non traitées en couche de fondation, 10.000 tonnes de graves émulsion en couche de base, ainsi que 23.500 m<sup>2</sup> d'enduit en couche de roulement seront nécessaires. Cet aménagement s'accompagnera de la mise en place de 1.000 m de glissières de sécurité et de travaux de remise en culture des abords.

Par convention avec la commune, le chantier sera également l'occasion de réaliser le traitement de l'évacuation des eaux dans le village du "Petit Murat".

Au total, ce programme est estimé à 2,3 M€ TTC, financés intégralement par le Département, et constitue le chantier le plus important au chapitre du PRID (programme routier d'intérêt départemental) de l'année 2008.





Le *Crocus sativus* est rustique jusqu'à -13°. À la Font Saint-Blaise, il croît et embellit dans des conditions idéales.

SAFRAN DE LA FONT SAINT-BLAISE

# Passion à toutes les sauces

Ce qui pouvait apparaître saugrenu à certains est aujourd'hui notoirement connu et apprécié : le safran de la Font Saint-Blaise, à Fontanières, séduit amateurs avertis et professionnels de la restauration. Véronique Lazérat cultive son or rouge avec passion, le met... à toutes les sauces et adore le partager.

FONTANIÈRES est un village creusois comme les autres. Une agglomération de maisons traditionnelles autour d'une église, la vie au rythme des exploitations agricoles alentour. Vite traversé, pour qui serait pressé. Et puis, ce panneau-flèche invitant le curieux à quitter son itinéraire : "Safran". Bien loin de l'Iran, berceau du *Crocus sativus*, la fleur qui sert d'écrin au précieux pistil. Et pourtant si proche : "Notre safran est classé en catégorie 1, comme celui de l'Iran. Nous avons même une productivité supérieure, grâce à des fleurs beaucoup plus grosses", explique Véronique Lazérat, qui exploite aujourd'hui la plus grande safranière de France : 5.400 m<sup>2</sup> sur trois parcelles, contre 1.200 m<sup>2</sup> au début de l'aventure, imaginée lors de son arrivée à Fontanières en 1999.

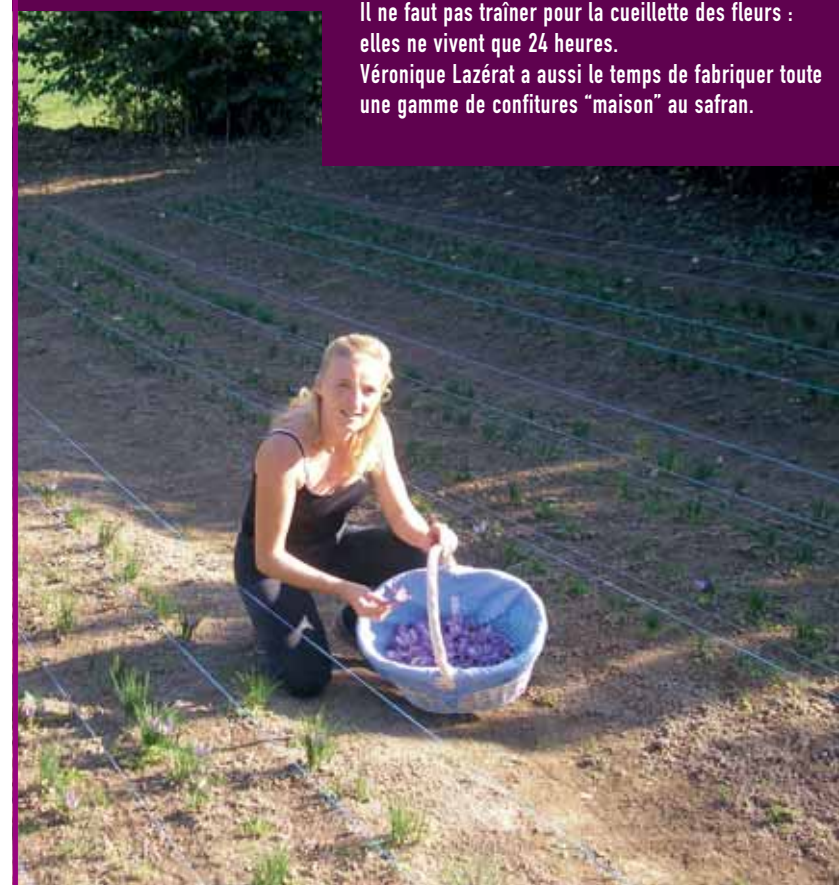
## UNE ACTIVITÉ DÉBORDANTE

Diplômée de l'école du paysage Du Breuil, à Paris, Véronique Lazérat a choisi de quitter la capitale avec son mari et ses cinq enfants pour "une vie simple, en harmonie avec la nature et les traditions". Elle cherchait à développer une activité à domicile. La culture du safran s'est imposée, sur "des parcelles idéalement exposées (sud-est), riches de n'avoir jamais été cultivées car ce sont d'anciennes pâtures et en pente, ce qui permet un excellent drainage". Ces caractéristiques seraient en grande partie à l'origine de la productivité des safranières de la Font Saint-Blaise. On peut aussi

imaginer que la passion de Véronique Lazérat n'y est pas pour rien, quand on sait le travail que la culture du safran représente : 500.000 bulbes actuellement en place qu'il faut aider à développer leurs fleurs à raison de quelques 1.200 heures de désherbage par an, pour une période de floraison qui s'étale sur un gros mois (octobre/novembre) et qu'il ne faut surtout pas rater, puisque chaque fleur ne vit guère plus que 24 heures !

Mais si la culture du safran se résumait à ce "coup de feu", ce ne serait rien. Véronique Lazérat y a ajouté des visites guidées avec dégustation (600 environ l'an dernier), des stages de formation pour des professionnels de tous pays (c'est plein pour 2008 et 2009 !), la fabrication d'une grande variété de confitures "maison", les recettes proposées sur ses sites Internet et des partenariats avec des restaurateurs et artisans creusois et auvergnats : du vinaigre de cidre au safran fabriqué à Mainsat (La Gabare) aux pâtisseries d'Évaux-les-Bains (Bourriquet), en passant par la roulade de porc bio au safran de Toulx-Sainte-Croix (ferme du Rocher) ou la bière la Félic de Felletin, les spécialités ne manquent pas.

Et comme les journées de Véronique Lazérat ne doivent pas vraiment faire 24 heures, elle met actuellement au point un autre projet de culture pour le moins originale pour laquelle, affirme-t-elle, le terroir creusois est particulièrement adapté : le thé. Après la plus grande safranière de France, le premier thé français ? Passion à suivre... ■



Il ne faut pas traîner pour la cueillette des fleurs : elles ne vivent que 24 heures. Véronique Lazérat a aussi le temps de fabriquer toute une gamme de confitures "maison" au safran.



## TOUT SAVOIR SUR LE *CROCUS SATIVUS* :

Qu'il s'agisse de participer à un stage ou à une visite, on peut directement contacter Véronique Lazérat aux coordonnées données ci-après. Mais on peut aussi vouloir se documenter sur l'histoire du safran, devenir un expert du *Crocus sativus*, comprendre comment on le cultive ou piquer quelques recettes de cuisine. Véronique Lazérat partage largement sa passion en proposant pas moins de deux sites Internet très complets.

Safran de la Font Saint-Blaise - Véronique Lazérat  
Le Bourg - 23110 Fontanières  
Tél. : 05 55 82 35 40 - Fax : 05 55 82 32 39  
Courriel : lezerat@aol.com  
Internet : [www.safrandelafontsaintblaiseenlimousin.fr](http://www.safrandelafontsaintblaiseenlimousin.fr)  
ou [www.safrandefrance.fr](http://www.safrandefrance.fr)

## DES CHIFFRES À EN PERDRE LA TÊTE

Le safran est une épice rare et extrêmement chère. C'est en séchant une partie du pistil du *Crocus sativus* qu'on l'obtient. Or, il perd 80% de son poids en séchant. Selon la qualité et le conditionnement, on peut compter de 32 à 34€ le gramme... ou plus de 30.000€ le kilo ! La truffe et le caviar battus à plate couture...

Mais le kilo n'est pas vraiment l'unité de mesure la plus pratiquée pour parler de safran, tant il est vrai que pour obtenir 1 kilo de cette épice, qui permet de parfumer et colorer le contenu de plus de 30.000 assiettes, il faut récolter et préparer, une par une et à la main, entre 150.000 et 200.000 fleurs !

Sachez au moins qu'au pays de référence, l'Iran, environ 300 fleurs sont nécessaires pour obtenir 1 gramme de safran. À la Font Saint-Blaise, où les fleurs sont beaucoup plus grosses et les pistils aussi, forcément, il n'en faut que 150 à 200.

**Quant à l'application culinaire, c'est assez simple :** 1 pistil par personne pour un plat sucré, 2 pistils par personne pour un plat salé, 3 pistils par personne pour un plat comme la paëlla.

Avant de devenir "l'or rouge" et de déployer, parmi ses talents, celui de colorer les plats en jaune (...), le safran est délicatement lové dans une fleur mauve.





Huit coureurs sont membres du Pôle Espoir Cyclisme proprement dit, auxquels s'ajoutent sept autres appartenant au Centre d'entraînement régional. Cela permet d'avoir un groupe de travail plus important.

## PÔLE ESPOR CYCLISME

# Ils pédalent vers le haut niveau

**Le Pôle Espoir Cyclisme de Guéret est la seule structure de ce type dans notre département. Un maillon essentiel dans le réseau fédéral pour permettre à des jeunes prometteurs de passer au braquet supérieur tout en poursuivant leurs études.**

Si l'effet d'attraction de la capitale régionale a fatalement conduit à y installer cinq (athlétisme, judo, handball, natation, basket) des sept pôles espoirs existant actuellement dans la région, si la Corrèze a naturellement accueilli celui du rugby, la Creuse a aussi son centre de formation pour espoirs : celui du cyclisme. Créé en 2001, le Pôle Espoir Cyclisme de Guéret s'est trouvé un site particulièrement adapté pour accueillir ses pensionnaires, avec l'Institut Régional de Formation Jeunesse et Sport (IRFJS) de Guéret Grancher.

"Cela permet de les regrouper tous, plutôt que de les voir éparpillés dans les internats des différents lycées, et de créer une vie de groupe bénéfique", explique Nicolas Ollier, jeune (28 ans) directeur du centre. À l'IRFJS de Guéret Grancher, les infrastructures offrent un cadre idéal pour la préparation et le sérieux des études : local vélo, sauna et salle de musculation pour l'aspect sportif, salle d'étude et 5<sup>ème</sup> étage réservé pour vivre et étudier sur place dans les meilleures conditions.

Mais l'aspect purement domestique n'est évidemment pas le seul atout du Pôle Espoir Cyclisme de Guéret. Sur le plan purement sportif, il est l'un des seuls en

France, sur les 14 pôles que compte le réseau fédéral, à offrir une telle diversité de pratiques sur la même structure : cyclisme sur route, VTT et cyclo-cross. Il est vrai que l'environnement creusois offre des possibilités immenses, avec des routes exigeantes et praticables dans de bonnes conditions de sécurité, ainsi que des installations VTT de grande qualité (Espace VTT des Monts de Guéret, notamment).

**"DEPUIS 2001, TOUS ONT TROUVÉ DU TRAVAIL"**

Les jeunes du Pôle Espoir et du Centre régional d'entraînement sont scolarisés dans les lycées de Guéret, en fonction de leurs orientations scolaires. Ils bénéficient d'horaires aménagés, avec des créneaux disponibles qui leur permettent de participer aux séances d'entraînement. "Cela étant, le Pôle a aussi pour fonction de leur apprendre à s'entraîner seuls, explique Nicolas Ollier. Par exemple, les week-ends, puisqu'ils rentrent chez eux le vendredi et ne reviennent que le dimanche soir. Tous ne deviendront pas pros, ils pourront toutefois mener de front passion sportive et activité professionnelle."

Si elle est encore jeune, la structure Pôle Espoir Cyclisme a déjà donné de beaux résultats, sportifs comme éducatifs. La saison dernière, 7 des 8 membres du Pôle ont participé à au moins un stage en équipe de France et dans les trois disciplines. Sylvain Georges, ancien licencié du CC Mainsat Expert et qui a quitté le Pôle à l'été 2007 avec une licence marketing en poche, vient même de signer un contrat professionnel avec l'équipe continentale italienne A-STYLE. "J'ajouterai que depuis 2001, tous ceux qui sont passés par le Pôle ont trouvé une activité professionnelle", souligne Nicolas Ollier, montrant ainsi que s'adonner à sa passion sportive peut parfaitement s'accommoder avec des études.

Le pôle espoir de Guéret est un maillon essentiel pour l'accès au haut niveau sur le département et la région. En amont, les écoles de cyclisme des clubs travaillent de mieux en mieux et l'effectif 2007-2008 regroupe ainsi des licenciés de quatre clubs creusois : Creuse Oxygène, le CC Mainsat Expert, le VC La Souterraine et le VC Aubusson. La section sportive VTT du collège Marouzeau de Guéret, ouverte en septembre 2006, concourt également à alimenter les effectifs du pôle. ■

## LE PÔLE ESPOR CYCLISME, EN BREF

Pôle Espoir Cyclisme de Guéret - IRFJS (Institut Régional de Formation Jeunesse et Sports) de Grancher - Rue Paul-Louis Grenier - 23000 Guéret. Tél. : 05.55.52.99.79.

**Directeur du Pôle Espoir Cyclisme :** Nicolas Ollier.

**Responsable du Pôle auprès de la Ligue du Limousin :** Alain Menut.

Créé en 2001, il est porté par la Ligue de Cyclisme du Limousin, avec le soutien financier de l'Etat, du Conseil Régional du Limousin, du Conseil Général de la Creuse et de la ville de Guéret.

Une première convention de trois ans a été signée au lancement de la structure. Le Conseil Général apportait une aide annuelle de 15.244,90€ (+ 8 689,59€ la première année pour de l'acquisition de matériel). La convention actuelle, qui se termine avec l'Olympiade, portait sur une durée de quatre ans avec un soutien réévalué à hauteur de 22.867€ pour faire face aux besoins de structuration, de fonctionnement et de développement.

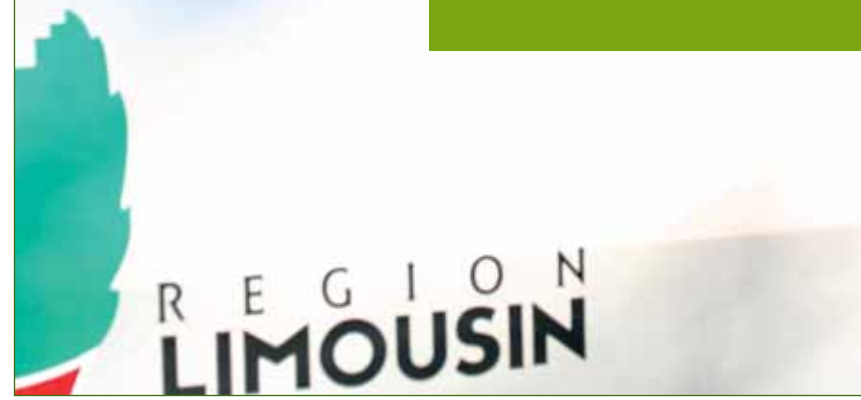
Le Pôle à proprement parler regroupe 8 coureurs pour la saison 2007/2008, qui sont accompagnés de 7 pensionnaires du centre régional d'entraînement et forment ainsi un groupe de travail plus étoffé.

### INFO +

**Dans le domaine cycliste, le Conseil Général de la Creuse soutient également le Club Limousin à hauteur de 8.000€ pour l'année, la section sportive VTT du collège Marouzeau de Guéret (acquisition de matériel, déplacements) et les clubs creusois FFC disposant d'une école de cyclisme (subvention).**



Nicolas Ollier et son adjoint Julien Boyer assurent l'encadrement sportif des pensionnaires du Pôle Espoir Cyclisme de Guéret.



## Et aussi...

### LE CONSEIL GÉNÉRAL AIDE SES SPORTIFS



Fin décembre, peu avant les fêtes de fin d'année et comme c'est désormais l'heureuse habitude, les élus du Conseil Général ont reçu les sportifs de bon niveau qui bénéficient des aides départementales, pour une petite cérémonie conviviale qui a été l'occasion de leur remettre un certain nombre de lots et équipements aux couleurs du département. Le fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau du Conseil Général vise à aider prioritairement les athlètes de moins de 25 ans évoluant aux portes du haut niveau et pratiquant une activité, reconnue comme telle par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau. Les athlètes qui pratiquent des disciplines "émergentes" au niveau international peuvent également y prétendre. Cette participation financière intervient pour accompagner les athlètes ne bénéficiant pas des aides de l'Etat ou du Conseil Régional, ou pour les compléter dans le cas où elles seraient jugées insuffisantes.

En 2007, 67 athlètes (sur 71 dossiers déposés, dont 13 inscrits sur les listes de haut niveau ou d'accès au haut niveau) représentant 13 fédérations différentes ont été aidés par l'intermédiaire de ce fonds, pour un total de 18.500€ (subvention individuelle variant de 100€ à 900€). Depuis la création du fonds en 1995, 458 dossiers ont été subventionnés (222 sportifs différents représentant 25 fédérations différentes) pour un montant total de 187.000€. Cette amicale cérémonie a également été l'occasion de faire honneur à un club creusois particulièrement méritant. Après l'incontournable Creuse Oxygène en 2005, c'est l'Amicale Laïque Bénévent Basket qui était l'invitée d'honneur, à la suite de son accession en championnat de France de Nationale 3. Le club, qui compte actuellement une centaine de licenciés et regroupe de nombreuses équipes de jeunes, bénéficie du soutien du Département à hauteur de 10.000€.



CONSERVATION DU PATRIMOINE

# Deux nouvelles éditions à découvrir

La Conservation Départementale du Patrimoine vient d'éditer deux nouveaux ouvrages dans sa collection "Patrimoine de la Creuse", élargissant la palette proposée au grand public pour découvrir le travail scientifique réalisé sur le terrain.

DEPUIS sa création par le Conseil Général en 2003, la Conservation Départementale du Patrimoine (CDP) a permis un nouvel essor de la politique patrimoniale du Département, en lui garantissant notamment son caractère scientifique.

Intervenant dans de nombreux domaines - ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie - la CDP développe désormais une politique d'édition, traduisant un souci de valorisation des actions menées et de diffusion des connaissances.

Il y a un peu plus d'un an, la CDP avait inauguré sa collection "Patrimoine de la Creuse", avec deux ouvrages : le premier, sobriement intitulé "Conserver, restaurer et valoriser le bâti creusois ancien", était consacré aux techniques de restauration et s'adressait à tous ceux - collectivités locales, professionnels, particuliers - qui interviennent sur le cadre de vie ; le second, réalisé à partir d'une vaste enquête confiée par le Conseil Général à l'Institut d'Études Occitanes du Limousin, portait sur les traditions et la langue du Pays de Guéret.

Aujourd'hui, la CDP édite deux nouveaux opus, l'un sur l'activité de pelleterie qui fit la renommée et la fortune du Pays de Crocq, l'autre sur le patrimoine rural qui constitue et identifie le village, cette forme élémentaire du regroupement social, dans le Pays de Guéret. Survol de ces deux ouvrages disponibles dans les bonnes librairies de Creuse.



## "Histoire de la pelleterie dans le Pays de Crocq"

Collection Patrimoine de la Creuse  
140 pages - 10€

La couperie de poil pour chapellerie, l'apprêt et la teinture du lapin puis, finalement, la confection en fourrure constituèrent, pendant plus d'une centaine

d'années, une activité particulièrement lucrative pour Crocq et ses alentours. Certains firent fortune à Paris, voire aux États-Unis, sans jamais oublier leur coin de Creuse où subsistent aujourd'hui les stigmates variés - bâtiments industriels et maisons cossues - de ces années dorées.

Ce livre, qui retrace cette histoire et les savoir-faire qui l'ont forgée, résulte d'une longue et minutieuse enquête ethnologique menée dans le cadre de fructueuses relations de travail entre les services patrimoniaux des départements de la Creuse et du Puy-de-Dôme ; il s'est aussi enrichi de l'apport considérable réalisé par l'Association pour la Sauvegarde du Vieux Crocq et de son Environnement, avec la création d'un écomusée qui valorise particulièrement les métiers de la pelleterie.



## "Le village du Pays de Guéret"

Collection Patrimoine de la Creuse  
140 pages - 10€.

Le Pays de Guéret a été retenu comme territoire expérimental dans le cadre d'une convention de partenariat renforcé signée entre l'État, la Région et le Département. C'est dans ce cadre qu'il a

fait l'objet, pendant plus de trois ans, d'une démarche d'inventaire préliminaire qui a permis de recenser près de 3.000 objets patrimoniaux et de réaliser un fonds documentaire important.

Ce travail a permis la confection d'un ouvrage qui montre l'un des aspects les plus originaux de l'identité de la Creuse : le village, lieu de vie constituant un témoin pertinent de la richesse et de la diversité du patrimoine rural. Où l'architecture et l'organisation du groupement social apportent des éléments de compréhension sur la réalité de la vie quotidienne et son évolution au gré des âges. Une façon de ne plus jamais regarder sa maison comme avant... ■

FICHES

# Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

## Chapelle Mazuras (Faux-Mazuras)



PATRIMOINE DE PAYS

## Lanterne aux morts (La Souterraine)



OBJETS DU PATRIMOINE

## Eglise St Jean (Savennes)



## FICHES

## Le patrimoine de la Creuse

## MONUMENTS ET ÉDIFICES

## Chapelle Mazuras (Faux-Mazuras)



Le territoire qui a formé la commune de Faux-Mazuras constituait, avant la Révolution, deux paroisses : celle de Faux, où se trouve l'église, et celle de Mazuras, son annexe où est située la chapelle. Les deux édifices étaient au patronage du grand prieur d'Auvergne, de l'ordre de Malte. La chapelle de Mazuras est placée sous le vocable de saint Blaise. Placée à l'écart du village, sur une montagne, elle n'a qu'une petite nef rectangulaire plafonnée. Dans le pavement sont encastrées des pierres tombales anciennes, ornées de croix ; une porte la figuration d'outils, notamment une tenaille, une autre un écusson et la date 1623. Les fonts baptismaux sont placés sous une niche en plein cintre, moulurée d'une gorge. Dans la façade ouest, surmontée d'un clocher-mur pignon triangulaire et une arcade, ouvre la porte en plein cintre qu'encadre une moulure torique saillante, ininterrompue, reposant sur des bases prismatiques (XVI<sup>ème</sup> siècle). Le 8 septembre, fête de la Nativité de Notre-Dame, une procession se rend de la chapelle aux roches de Mazuras, qui dominent un vaste horizon et d'où une bénédiction est donnée.

Notice extraite de Lacrocq Louis, *Les églises de France - Creuse*, Paris, 1934, p. 65.

## OBJETS DU PATRIMOINE

## Eglise St Jean (Savennes)



## Ostensoir-Soleil et sa boîte

L'ostensoir-soleil est un objet utilisé pour l'exposition du saint sacrement. Celui-ci, d'une hauteur de 80 cm, est en argent ciselé et doré. Le pied carré, agrémenté d'une ornementation végétale, d'une colombe sur une face et d'une croix sur l'autre, porte une tige ornée d'un ange tenant un livre dans sa main gauche et bénissant de sa main droite ; il est adossé à un palmier surmonté de grappes de blé et de grappes de raisin, supportant la lunette ensermée dans une gloire. Au sommet se dresse la croix. Il a conservé sa boîte en bois originelle portant l'étiquette de l'orfèvre, et sa lunule. Il a été réalisé par l'orfèvre parisien Placide Poussielgue-Rusand dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, et offert par l'Empereur Napoléon III à l'église de Savennes (inscription sur le pied). Il a été inscrit au titre des monuments historiques, le 21 juin 2006. Un ostensorio-soleil de la même série (seul le pied diffère) est conservé à l'église paroissiale Saint-Pierre, à Vidaillet.



## L'ÉTANG DE LANDES : UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

L'étang de Landes - De sa création au classement en réserve naturelle a été publié mi 2007 par la Société des Sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse. Cet ouvrage, réalisé par deux géographes -

Delphine Brunaud et Laurent Touchart - synthétise l'ensemble des observations réalisées sur le site de l'étang des Landes. Il pose les bases du débat sur l'histoire et le fonctionnement de l'étang le plus vaste du Limousin et constitue un ouvrage scientifique de référence sur ce sujet.

Disponible à la Société des Sciences et dans plusieurs librairies du département, il est en vente au prix de 15€.

## PATRIMOINE DE PAYS

## Lanterne aux morts (La Souterraine)



"Elle est de forme hexagonale, ornée sur chaque arête d'une nervure ronde en saillie, six fenêtres plein cintre forment la lanterne, et le sommet pyramidal est terminé par une croix en pierre", comme l'a décrite A. Lecler en 1902, dans le Dictionnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse. Elle est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en

1926. Cette lanterne des morts datée du 14<sup>e</sup> siècle a fait l'objet d'une restauration en 1850, lors de son transfert vers l'actuel cimetière. Encore éclairée chaque nuit, elle remplit sa fonction de protection et d'hommage rendu aux morts. Elle n'est pas le seul exemple en Creuse. D'autres lanternes également Monuments Historiques se trouvent à Saint-Agnant-de-Versillat et à Felletin.

## PARC ANIMALIER DES MONTS DE GUÉRET

SAINTE-FEYRE • 2008  
Cap sur les 300.000 visiteurs

Avec une fréquentation en constante augmentation depuis son ouverture, le Parc Animalier des Monts de Guéret "Les Loups de Chabrières" vient de fêter son 200.000<sup>ème</sup> visiteur, une jeune femme originaire de la Creuse, qui s'est vu remettre un magnifique cadeau lors d'une cérémonie officielle donnée en son honneur. Au cœur d'une nature préservée, ce site magnifique offre une vue imprenable sur les Monts de Guéret et la découverte du plus fascinant des prédateurs. Au fil d'une agréable balade dans la forêt de Chabrières ponctuée de points d'observation stratégiques, le visiteur pénètre sur le territoire du loup et le surprend dans son comportement naturel : des

câlins aux coups de dents, de la baignade au nourrissage, de la curiosité à la crainte. Et pour mieux comprendre le loup, son histoire, son comportement, sa relation aux hommes, l'espace muséographique permet d'ajouter l'érudition aux sensations. Après sa coupure hivernale, le Parc vient de reprendre ses activités publiques en se fixant désormais pour cap le nombre de 300.000 visiteurs.

## Informations :

Parc Animalier des Monts de Guéret Badent - Sainte-Feyre - Ouvert jusqu'au 30 novembre 2008 de 13h30 à 18h00, et même de 10h00 à 20h00 pendant la pleine saison touristique (du 1<sup>er</sup> mai au 14 septembre) - Tarifs : adultes 7,50€ - enfants (de 4 à 12 ans) 5,00€ ; visites guidées.

## THÉÂTRE

MARDI 26 FÉVRIER 2008  
Guéret  
Géant petit homme

Théâtre du Sorbier.  
Chantier ouvert au public - Entrée libre  
La Fabrique - Espace Fayolle - 19h00.  
INFO : 05 55 52 84 97

MARDI 26 ET MERCREDI 27 FÉVRIER 2008  
Aubusson  
Les Présidentes  
Texte de Werner Schwab.  
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - Le 26 février à 20h30, le 27 février à 19h30.  
INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 28 FÉVRIER 2008  
La Souterraine  
La confusion des sentiments  
Compagnie Théâtre d'air.  
Espace de l'Ecluse - 20h30.  
INFO : 05 55 63 46 46



JEUDI 28 ET VENDREDI 29 FÉVRIER 2008  
Guéret  
La dispute  
Compagnie du Désordre.  
La Fabrique - Salle polyvalente - Jeudi 28 février à 14h30 et 20h30, vendredi 29 février à 14h30 et 20h30.  
INFO : 05 55 52 84 97

VENDREDI 14 MARS 2008  
Sainte-Feyre  
Pot pour rire  
Troupe La Ghlabouille.  
Théâtre amateur - CMN - 20h30.  
INFO : 05 55 61 44 10 (FOL 23)

MARDI 18 MARS 2008  
Aubusson  
Fin de Partie  
Texte de Samuel Beckett.  
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 20h30.  
INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 20 MARS 2008  
Guéret  
Désastre 2 : la première fois que la nuit est tombée  
François Chaffin - 2<sup>ème</sup> volet du triptyque "Trois utopies pour un désastre".  
La Fabrique - Espace Fayolle - 20h30.  
INFO : 05 55 52 84 97

MERCREDI 2 ET JEUDI 3 AVRIL 2008  
Aubusson  
Gaff Aff



Théâtre  
Danse Vidéo  
- Compagnie Zimmermann et De Perrot.

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - Le 2 avril à 20h30, le 3 avril à 19h30.  
INFO : 05 55 83 09 09

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 AVRIL 2008  
Ahun  
Hôtel très particulier  
Texte de Pierre Chesnot - Troupe Lever de Rideau.  
Salle polyvalente - Le 5 avril à 20h30, le 6 avril à 14h30.  
INFO : 05 55 61 44 10 (FOL 23)

JEUDI 24 ET VENDREDI 25 AVRIL 2008  
Guéret  
La nuit des feux  
Compagnie l'Envers du Décor - Texte d'Eugène Durif.  
La Fabrique - Espace Fayolle - 20h30.  
INFO : 05 55 52 84 97

**SAMEDI 26 AVRIL 2008**

**Saint-Dizier-Leyrenne**  
Hôtel très particulier

Texte de Pierre Chesnot – Troupe Lever de Rideau.

Salle des fêtes – 14h30.

**INFO : 05 55 61 44 10 (FOL 23)**

**MARDI 29 AVRIL 2008**



**La Souterraine**  
**L'Avare**

Compagnie La Java des Gaspards – Théâtre musical.

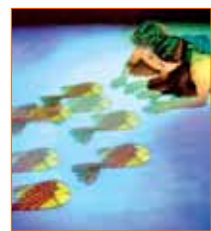
Espace de l'Ecluse – 20h30.

**INFO : 05 55 63 46 46**

## THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

**MARDI 11 MARS 2008**

**La Souterraine**



**Le jardin peint**

Compagnie TPO – Danse et vidéo à partir de 4 ans.

Espace de l'Ecluse – 10h00 et 14h30.

**INFO : 05 55 63 46 46**  
**OU WWW.TPO.IT**

**MARDI 11 MARS 2008**

**Aubusson**

**Ali Baba et les quarante voleurs**



Compagnie La Cordonnerie – Cinéma musical – A partir de 6 ans.

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – 10h00 et 14h30.

**INFO : 05 55 83 09 09**

**JEUDI 13 ET VENDREDI 14 MARS 2008**

**Aubusson**

**La mer en pointillés**

Mise en scène de Serge Boulter – Théâtre d'objets – A partir de 3 ans.

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – 10h00 et 14h30.

**INFO : 05 55 83 09 09**

**VENDREDI 14 MARS 2008**



**Guéret**

**Jamais deux sans toi**

Dans le cadre des "Vendredis Sorties" – Texte de François Chaffin.

La Fabrique – Espace Fayolle – 15h00 (scolaires) et 20h00 (tout public).

**INFO : 05 55 52 84 97**

**JEUDI 27 ET VENDREDI 28 MARS 2008**



**Guéret**

**Chiffonnade**

Dans le cadre des "Vendredis Sorties", spectacle de danse pour enfants de 1 à 5 ans.

La Fabrique –

Chapelle de la Providence – Jeudi 27 mars à 10h00 et 15h00, vendredi 28 mars à 10h00 et 18h30.

**INFO : 05 55 52 84 97**

**JEUDI 3 ET VENDREDI 4 AVRIL 2008**

**La Souterraine**



**Les excuses de Victor**

Théâtre, vidéo et marionnettes – Dès 6 ans.

Espace de l'Ecluse – Le 3 avril à 20h30, le 4 avril à 10h00.

**INFO : 05 55 63 46 46 OU**  
**WWW.OPERAPAGAI.COM**

**MARDI 22 AVRIL 2008**

**Aubusson**



**Yaël Tautavel ou l'enfance de l'art**

A partir de 9 ans. Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – 10h00 et 14h30.

**INFO : 05 55 83 09 09**

## LECTURE SPECTACLE

**LUNDI 17 MARS 2008**

**Guéret**

**Les auteurs vivants ne sont pas tous morts**

Lecture par Mohamed Kacimi – Compagnie du Désordre.

La Fabrique – Chapelle des Comtes de la Marche, 18h30 – Mise en espace à la Chapelle de la Providence, 21h00.

**INFO : 05 55 52 84 97**

**MARDI 18 MARS 2008**

**Saint-Vaury**

**Les grandes bouches**

Textes et mise en espace de François Chaffin, avec Julien Defaye, Soizic Gourvil et Hervé Herpe.

La Fabrique – Chapelle de Saint-Vaury – 20h30.

**INFO : 05 55 52 84 97**

**SAMEDI 26 AVRIL 2008**

**Guéret**

**Le Pavillon des ambulanciers**

Textes de Marie Cosnay, Eugène Durif, Daniel Soulier et Lise Vaillancourt.

La Fabrique – Chapelle de la Providence – 20h30.

**INFO : 05 55 52 84 97**

## ARTS DE LA PISTE



**JEUDI 27 MARS 2008**

**La Souterraine**

**Mue (Que tout soit peau)**

Compagnie La Manœuvre – Manipulation d'objets, de corps et d'images – Dès 10 ans.

Espace de l'Ecluse – 20h30.

**INFO : 05 55 63 46 46**

## MUSIQUE

**DIMANCHE 24 FÉVRIER 2008**

**Île de Vassivière**

**Zaragraf**

Dans le cadre des "Bistrotts d'hiver", musique tzigane et andalouse avec Mira Mrak. Concert et repas au Café de l'Île – 12h00.

**INFO : 05 55 69 67 21 OU 05 55 67 88 58**

**OU WWW.ZARAGRAF.ORG**

**MERCREDI 27 FÉVRIER 2008**

**Guéret**

**Soirée Jazz**

FJT Allende – 20h00.

**INFO : 05 55 61 44 10 (FOL 23)**

**DIMANCHE 2 MARS 2008**

**Magnat l'Etrange**

**Lorlanj**

Dans le cadre des "Bistrotts d'hiver", concert avec Jeff Chalaffre, Christophe Dumouchel et Antoine Saliva.

Auberge de Magnat – 12h00.

**INFO : 05 55 67 82 88 OU 05 55 67 88 58**

**OU WWW.MYSPACE.COM/LORLANJ**



**JEUDI 6 MARS 2008**

**La Souterraine**

**Têtes Raides**

Chanson francophone – L'événement culturel de la saison. Espace de l'Ecluse – 20h30.

**INFO : 05 55 63 46 46**

**OU WWW.TETESRAIDES.FR**

**SAMEDI 8 MARS 2008**



**Guéret**

**Norig**

La nouvelle voix qui compte dans le paysage musical tzigane.

La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30.

**INFO : 05 55 52 84 97**

**DIMANCHE 9 MARS 2008**

**Royère de Vassivière**

**Les Becs Bien Zen**

Dans le cadre des "Bistrotts d'hiver", concert avec Pierre Luquet, Audric Fumet, Salvatore Staropoli, Stéphane Valloteau et Guilhem Lacroux.

Bar l'Atelier – 12h00.

**INFO : 05 55 64 52 22 OU 05 55 67 88 58**

**OU WWW.MYSPACE.COM/BECSBIENZEN**

**MERCREDI 2 AVRIL 2008**

**Guéret**

**Printemps des Poètes**

Poésies mises en musique.

FJT Allende – 20h00.

**INFO : 05 55 61 44 10 (FOL 23)**

**JEUDI 3 AVRIL 2008**

**Guéret**

**Ego Twister All Star Tournament**



Dans le cadre du "Festival Urban Culture", spectacle multimédia avec 4 musiciens.

La Fabrique – Salle polyvalente – 20h30.

**INFO : 05 55 52 84 97**

**VENDREDI 4 AVRIL 2008**

**Guéret**

**C2C et Hocus Pocus**

Concert de jazz hip-hop avec DJ's, dans le cadre du "Festival Urban Culture".

La Fabrique – Salle polyvalente – 20h30.

**INFO : 05 55 52 84 97**

**VENDREDI 25 AVRIL 2008**

**Aubusson**

**Claire Diterzi, Ton odalisque**

Musique version "rock électro poétique", voix et guitare Claire Diterzi.

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – 20h30.

**INFO : 05 55 83 09 09**

## EXPOSITIONS

**JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2008**

**Fransèches**

**Exposition Atelier Josette Deschaux**

Josette Deschaux, à travers ses huiles et aquarelles, fait découvrir sa technique d'ocres broyées à la main.

## DANSE VAGABONDE EN LIMOUSIN

**AUBUSSON • 2008**

**Dans les pas de la Scène Nationale d'Aubusson**

Depuis 2003, la Scène Nationale d'Aubusson a mis en place une programmation de Danse contemporaine d'envergure intitulée "Danses vagabondes en Limousin" sur la région Limousin. Tout le territoire est ainsi irrigué par un projet chorégraphique d'excellence organisé en partenariat avec les structures culturelles de la région. La première édition était consacrée à la Petite Fabrique d'Annie Sellem avec "Les Fables à La Fontaine" qui connut un large succès avec plus de 2.000 spectateurs. La chorégraphe Josette Baiz était l'invitée de la 2<sup>ème</sup> édition et le succès ne s'est pas démenti : au total, près de 4.100 personnes ont vu un ou des spectacles et participé à un atelier. Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, la Scène Nationale d'Aubusson a invité Jean-Claude Gallotta, personnalité incontournable de la danse contemporaine française, en partenariat avec la Fabrique/Saison culturelle de Guéret, l'Espace de l'Ecluse de La Souterraine, le Théâtre du Cloître/Scène conventionnée de Bellac et Ussel Culture. La ville de Bourgneuf et le New Danse Studio de Françoise Cance, à Brive-la-Gaillarde, ont rejoint la farandole cette année. Quatre spectacles de Jean-Claude Gallotta et des ateliers

Village de Masgot – Gratuit et sur rendez-vous (hors saison).

**INFO : 05 55 66 66 96 OU WWW.CIATE.NET**

**JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2008**

**Moutier d'Ahun**

**Exposition Atelier Gisèle LukaciK**

Paysages creusois et d'ailleurs... Huile, pastel, encre de chine.

Gratuit et sur rendez-vous (hors saison).

**INFO : 05 55 62 53 44 OU WWW.CIATE.NET**

**Du 3 MARS AU 23 AVRIL 2008**

**Ahun**

**Photographies de Bernard Raynaud**

Office de Tourisme.

Du lundi au samedi, 10h00 -12h00 et 14h00 -18h00.

**INFO : 05 55 62 55 93 OU WWW.CIATE.NET**



de danse sont au programme. Depuis la rentrée, 800 personnes ont déjà pu apprécier les "Duos Darius et Khorsabad" et 230 ont participé aux ateliers organisés du 24 novembre au 1<sup>er</sup> décembre dans les structures partenaires.

**Les prochaines dates :**

"Des gens qui dansent", mardi 5 février 2008 à 20h30, Scène Nationale d'Aubusson - Théâtre Jean Lurçat. "Ulysse", vendredi 28 mars 2008 à 19h30, Scène Nationale d'Aubusson - Théâtre Jean Lurçat.

"My rock, variations", du 17 au 22 mai 2008 : tournée en région, dont le lundi 19 mai (20h30) au Théâtre Jean Lurçat, le mercredi 21 mai (20h30) à La Fabrique/Saison culturelle de Guéret et le 22 mai (20h30) à l'Espace de l'Ecluse de La Souterraine.

**Les Danses vagabondes en Limousin bénéficient du soutien du ministère de la Culture - DRAC du Limousin, du Conseil Régional, du Conseil Général de la Creuse et de l'ONDA.**

CINÉMA

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> MARS 2008**  
Guéret

**La nuit du cinéma espagnol**

4 films en présence de Féodor Atkine - La Fabrique - Cinéma Le Sénéchal - Continental de Xavier Villaverde, 20h00 - Talons aiguilles de Pedro Almodovar, 22h30 - Carnages de Delphine Gleize, 01h00 - Action mutante d'Alex De La Iglesia, 03h30.  
**INFO : 05 55 52 84 97**

**JEUDI 27 MARS 2008**  
Guéret

**"Semaines d'éducation contre le racisme"**

L'ennemi intime, de Florent-Emilio Siri - Avec Benoît Magimel et Albert Dupontel. Cinéma Le Sénéchal - 20h30.  
**INFO : 05 55 61 44 10 (FOL 23)**

DANSE

**VENDREDI 7 MARS 2008**  
Aubusson

**Subject cell**

Compagnie Invivo et Journal d'inquiétude, Compagnie Traits de Ciel - Deux spectacles pour une soirée. Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 19h30.  
**INFO : 05 55 83 09 09**

**VENDREDI 28 MARS 2008**  
Aubusson

**Ulysse**

Groupe Grenade - Josette Baiz reprend la chorégraphie originale de Jean-Claude Gallotta. Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 19h30.  
**INFO : 05 55 83 09 09**

**MARDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 2008**  
Guéret

**Aphasie** - Dans le cadre du "Festival Urban Culture", danse Hip-hop - Compagnie E.Go. La Fabrique - Salle polyvalente - 20h30.  
**INFO : 05 55 52 84 97**

**MERCREDI 2 AVRIL 2008**  
Guéret

**Stages Hip-hop**



Dans le cadre du "Festival Urban Culture". La Fabrique - Espace Fayolle - Puis soirée "Mix vidéo hip-hop" au cinéma Le Sénéchal, 21h00. **INFO : 05 55 52 84 97**

**SAMEDI 5 AVRIL 2008**  
Guéret

**Battle**

Dans le cadre du "Festival Urban Culture". danse avec DJ Cléon. La Fabrique - Salle polyvalente - 20h30.  
**INFO : 05 55 52 84 97**

**MARDI 29 AVRIL 2008**  
Aubusson

**Tricoté**

Danse Hip-hop - Chorégraphie de Mourad Merzouki. Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 14h30 et 20h30.  
**INFO : 05 55 83 09 09**

DIVERS

**MARDI 11 MARS 2008**  
Guéret

**Le racisme aujourd'hui et ses racines**

Conférence avec Gilles Manceron, historien. IUFM - 18h15.  
**INFO : 05 55 61 44 10 (FOL 23)**

**Du 19 au 21 AVRIL**  
**ET DU 25 au 28 AVRIL 2008**

**Chasselines - Saint-Michel de Veisse**  
**La Maison du Geste et de l'Outil**

Dans une ancienne ferme avec fournil, lavoir, puits et caves voûtées, redécouvrez les gestes des artisans et des agriculteurs. Circuit pour les enfants. Musée ouvert de 15h00 à 18h. Les 9, 16, 23 et 30 avril, spectacles de Marionnettes à 16h (réservation préférable).  
**INFO : 06 10 55 69 82**

**Du 5 AVRIL au 5 MAI 2008**  
Masgot

**Visite commentée**  
**du village de Masgot**

Tous les jours sauf le lundi. Rendez-vous 1<sup>ère</sup> maison dans le haut du village, 16h.  
**INFO : 05 55 66 98 88**  
**OU WWW.CIATE.NET**

**JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2008**  
Aubusson

**L'échoppe des artisans d'art**  
**et producteurs locaux**

L'Office de Tourisme ouvre son échoppe, remplie d'objets de qualité issus de l'imagination de créateurs limousins. Bijoux artisanaux de Marc Bonhomme, Karine Rapinat et Christine Dionnet, sculptures etc...  
**INFO : 05 55 66 32 12 OU**  
**WWW.OT-AUBUSSON.FR**

BDC

Les coups de cœur

**Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.**

**DOCUMENTAIRE DÈS 8 ANS**

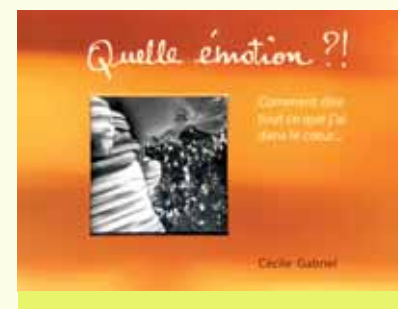
**Je serai les yeux de la terre**



Comment sensibiliser les enfants au développement durable ? Ce livre donne à réfléchir sur ce thème. Par une écriture poétique, des dessins sensibles et des photographies étonnantes, les auteurs nous donnent envie de préserver cette planète, afin qu'elle perdure après nous.  
**Textes d'Alain Serres ; photos Agence Altitude ; encres de Chine de Zaï ; préface de Yann Arthus-Bertrand - Rue du Monde, 2007 - 25,50€.**

**ALBUM DÈS 4 ANS**

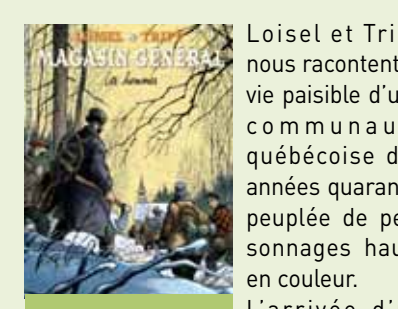
**Quelle émotion ?!**



Un imagier constitué de photos en noir et blanc, fonctionnant sur le principe de la devinette. Des indices textuels et colorés, invitant à découvrir de superbes photos d'enfants mises en scène de façon à suggérer les émotions de nos petits bouts d'choux. Le courage, la fierté, la honte, l'envie... sont autant de "coups de cœurs", pour ce livre qui en est un très gros.  
**Cécile Gabriel - Mila éditions, 2007 - 20€.**

**BANDE DESSINÉE**

**Magasin général**



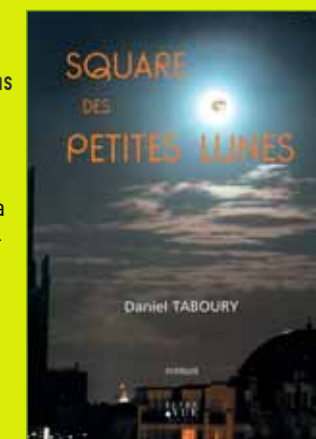
Loisel et Tripp nous racontent la vie paisible d'une communauté québécoise des années quarante, peuplée de personnages hauts en couleur. L'arrivée d'un étranger va bouleverser la vie paisible de Notre-Dame-des-Lacs. Les dessins et la mise en couleurs sont particulièrement réussis tout comme les dialogues. Les expressions et jurons du parler québécois comme "Hostie !", "Maudits niaiseux !" et autres "Tabarnak" rendent la lecture savoureuse.  
**Loisel et Tripp - Paris : Casterman, 2007 - 79 pages - 32 cm - 13,95€.**

Et aussi...

**"SQUARE DES PETITES LUNES"**

Par Daniel Taboury. Roman, aux éditions Autre Vue - 190 pages ; 15€.

La canicule de l'été 2003 a déjà inspiré de nombreux livres, documentaires ou romans. Daniel Taboury s'y est collé à son tour. Point de départ, un environnement que connaît bien l'auteur : la salle de rédaction d'une radio. Luc Rivas est le personnage principal : un journaliste rodé à tous les exercices, un quinquagénaire un rien blasé. La préparation des journaux du matin va comme hier et comme elle ira demain, jusqu'à cette liste de morts de la canicule, ceux dont personne n'est encore venu réclamer le corps. 66 noms, mais un plus particulièrement. Où Luc Rivas part à la recherche d'un oncle perdu. Le journaliste mène l'investigation à travers laquelle l'homme retisse le fil d'une vie et se retrouve, peu à peu.



**"LA CREUSE AU FIL DE L'EAU"**

Par Robert Guinot. Éditions Lucien Souny ; 120 pages ; 24€. Réveillant légendes, anecdotes, souvenirs enfouis, ouvrant l'album des photographies d'autrefois, Robert Guinot nous invite à prendre l'eau à témoin partout où elle se trouve : dans notre histoire, notre société, notre économie, notre géographie, mais aussi dans notre patrimoine culturel. L'auteur, infatigable défenseur de sa région natale déjà auteur de nombreux ouvrages notamment sur la tapisserie, célèbre ici l'eau comme un bien précieux et nous rappelle le besoin urgent de conjuguer l'écologie au quotidien.

